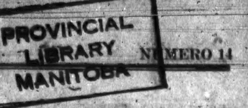
VOLUME XXIV — WINNIPEG, MAN. MERCREDI 12 AOUT 1936 — NUMERO 14



Adressez tou[te correspondance]
"LA [LIBERTÉ]"
A[BONNEMENTS]
Canad[a] ... $2.00
Etats-U[nis] ... $2.50
Europe ... $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

La crise européenne la plus grave depuis 1914

Les efforts de la France en faveur d'un projet de neutralité des puissances ne semblent pouvoir aboutir — Loyalistes et rebelles prétendent gagner du terrain —Une énergique protestation du Vatican auprès du gouvernement espagnol.

On rapporte comme imminent un blocus de l'Espagne par les puissances neutres, afin d'isoler le reste de l'Europe contre une étincelle de la conflagration.

Les deux côtés des belligérants annoncent des succès. Le gouvernement prétend avoir capturé treize villes rebelles.

La Grande-Bretagne a protesté énergiquement contre le bombardement d'un yacht anglais dans lequel son propriétaire, le capitaine Rupert Saville, a été tué.

Projet de neutralité

LONDRES—Les événements dans la crise espagnole paraissent se précipiter vers un dénouement.

Craignant que cette révolte ne déclanche un conflit européen, la France poursuit la mise en oeuvre de son plan de non-intervention en Espagne. Voici les grandes lignes de ce plan français: 1) la livraison de matériel de guerre de toute sorte à l'Espagne sera interdite ainsi que le transit à travers les pays signataires. Cette interdiction portera sur les avions civils et militaires; 2) toutes les munitions et le matériel de guerre commandés avant l'ouverture des hostilités seront conservés par les pays d'origine, lesquels ne les livreront pas à l'Espagne.

Presque tous les gouvernements consultés sur ce projet de neutralité ont accepté en principe mais il faut passer de la théorie à la pratique.

Les preuves s'accumulent que le gouvernement espagnol a reçu de l'aide de partisans en Russie, en France et en Grande-Bretagne; les rebelles ont reçu de l'aide de l'Italie et de l'Allemagne. Le bruit court qu'avant la guerre civile, l'Allemagne et l'Italie fournirent au général rebelle Francisco Franco des munitions en retour de la promesse de concessions si la révolte triomphait.

Temporisation italo-allemande

En certains cercles diplomatiques, on croit que les Allemands gardent le silence afin de pouvoir aider le plus longtemps possible les rebelles espagnols.

On considère pareillement comme un moyen de retarder l'application du plan de neutralité les éclaircissements que Mussolini demande dans son acceptation en principe.

Il est annoncé que le gouvernement Blum répondra au Duce sur sa déclaration que la solidarité morale constitue une dangereuse forme d'intervention.

La plus grave crise depuis 1914

Rome.—Les répercussions internationales de la guerre civile espagnole s'étendent rapidement et les diplomates étrangers redoutent qu'il en sorte la plus grave crise européenne depuis la guerre de 1914.

Le bruit court que la protestation allemande contre l'exécution de quatre citoyens allemands sera suivie d'une note beaucoup plus ferme équivalant à un ultimatum; et cette rumeur redouble l'anxiété ressentie en Europe.

Les diplomates croient aussi que l'Italie appuiera l'Allemagne, ce qui tendra encore davantage les relations entre l'Allemagne et l'Italie d'une part, et la France et la Russie d'autre part. Dans cette atmosphère de méfiance et de soupçons, on a de plus en plus la conviction que l'appel de la France en faveur de la neutralité est destinée à l'insuccès.

Les Italiens prétendent que la France, avant de parler de neutralité, devrait pratiquer elle-même cette neutralité. Suivant les Italiens, la France manque à la neutralité en accordant un appui matériel et moral aux loyalistes espagnols.

Une protestation du Vatican auprès du gouvernement de Madrid

CITE VATICANE—Lundi le Saint-Siège a fait d'"énergiques remontrances" au gouvernement espagnol, protestant contre les "actes de sacrilège" commis dans les églises espagnols, d'après l'"Osservatore Romano."

La protestation du Vatican a été motivée par l'annonce de la saisie de propriétés ecclésiastiques, l'usage d'églises comme hôpitaux et quartiers généraux pour les armées loyalistes espagnoles et l'expulsion de religieux et de religieuses de monastères envahis par les ouvriers.

L'"Osservatore Romano" dit qu'on a demandé au gouvernement de Madrid d'"intervenir" pour mettre fin à ce genre d'extrémisme ou tout au moins de se déclarer publiquement "opposé à ce genre de violence."

Drapeaux blancs

Le général Emilio Mola, commandant des insurgés dans le nord, mande que ses avant-gardes sont en vue de Madrid. Il rapporte que les façades des maisons dans la banlieue de Madrid sont couvertes de draps blancs.

Depuis le début de la guerre civile, les draps de lits ont souvent servi de grands drapeaux blancs aux fenêtres, pour indiquer la neutralité des habitants des maisons, ou pour signifier que les habitants se rendaient à l'armée qui semblait victorieuse, quelle qu'elle fût.

Un cuirassé allemand à Ceuta

La Grande-Bretagne et la France ont été également étonnés par l'incident survenu à Ceuta, où les officiers du "cuirassé de poche" allemand "Deutschland" ont été saluer le général Francisco Franco, chef de l'insurrection.

La visite, rapporte-t-on, a duré une heure tout au moins. Les quartiers généraux de l'insurrection y ont vu un témoignage de sympathies de la part du gouvernement allemand.

A Berlin, on a expliqué en milieu officiel qu'il ne s'était agi que d'une visite de courtoisie. Toutefois, la presse allemande se montre de plus en plus sympathique à France et le Front populaire français devient de plus en plus agressif.

On ajoute aussi beaucoup d'importance au fait que le "Deutschland" s'est placé en face du port de Ceuta, empêchant ainsi les navires de guerre du gouvernement de bombarder les positions des insurgés.

En France et en Russie, les ouvriers souscrivent pour venir en aide à "nos frères" d'Espagne.

C'est l'Internationale communiste, dit l'"Osservatore Romano"

L'"Osservatore Romano", feuille officielle du Vatican, accuse la Troisième Internationale de Moscou d'être plus que toute autre cause responsable de la guerre civile en Espagne.

"Il est très clair que la nation dont on n'a pas entendu parler durant ces derniers jours et qui n'a pas cru bon de se déclarer neutre, est l'Union soviétique," dit le journal du Vatican.

"L'Union soviétique" continue-t-il, "non en qualité de gouvernement soviétique, mais en qualité de Troisième Internationale, a envoyé en Espagne ses principaux "spécialistes" qui sont contre l'"ordre" et commettent des "atrocités" contre les rebelles."

L'"Osservatore Romano" dit encore que pour le présent l'attitude des grandes puissances est plus ou moins influencée par leur réaction devant la menace de l'établissement en Espagne d'un régime communiste. A cause de cette situation, conclut le journal, les nations occidentales éprouvent de la difficulté à décider leur attitude touchant l'Espagne.

De l'argent pour le gouvernement espagnol

Moscou.—Amorcées par une gigantesque manifestation qui a eu lieu sur la place Rouge, des réunions publiques en faveur du régime front-populaire d'Espagne se multiplient dans l'Union soviétique. Non seulement on exprime de la sympathie, mais on recueille de l'argent pour aider Madrid à combattre ses adversaires. Le gouvernement a pris une attitude de non-immixtion dans la guerre civile espagnole. Il observe ce qui se passe dans d'autres pays relativement à cette guerre. Mais la banque d'Etat annonce la prise de mesures pour recueillir le produit des collectes effectuées au cours des réunions en faveur du front-populaire espagnol. Et la presse officielle procède sans ménagement. Le journal **Pravda** affirme que la révolte est le résultat d'un complot international auquel participent les fascistes d'Allemagne et d'Italie.

Les Cours de Pédagogie d'été la semaine prochaine

Nous rappelons aux membres du personnel enseignant que les cours de pédagogie d'été auront lieu la semaine prochaine, les 18, 19, 20 et 21 août, à l'Académie Saint-Joseph.

Il sera donné deux cours par jour, dans la matinée à 10 h. et dans l'après-midi à 2 h.

La séance de clôture, le vendredi 21, sera à 3 h. de l'après-midi et sera suivie d'un thé qui permettra aux membres du personnel enseignant de rencontrer les personnes de Saint-Boniface et de Winnipeg qui s'intéressent à la cause de l'éducation.

L'exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, sous les auspices duquel se tiennent ces cours de pédagogie d'été, compte qu'ils égaleront le succès de l'an dernier. On sait qu'au nombre des professeurs figure Son Excellence Mgr Courchesne, évêque de Rimouski.

Pas d'élection par acclamation dans la province de Québec

QUEBEC — La nomination pour les élections du 17 a eu lieu lundi. Il y a en tout pour les 90 sièges 207 candidats se répartissant comme suit: Union nationale, 90; libéraux, 88; libéraux indépendants, 13; indépendants d'Union nationale, 4; indépendants, 3; communistes, 3; conservateurs, 2; conservateur indépendant, 1; C.C.F., 1; travailliste, 1; candidat du peuple, 1.

Dans deux circonscriptions les libéraux n'ont pas de candidat officiel, mais l'adversaire de l'Union nationale est sympathique au gouvernement.

Dans 66 circonscriptions la lutte se fait entre l'Union nationale et le gouvernement. Celles des deux chefs Godbout et Duplessis se trouvent dans cette dernière catégorie. Il y a trois candidats ou plus dans 23 circonscriptions, la plupart dans les villes de Montréal et de Québec.

Un record de chaleur pour le mois d'août

Vendredi dernier, le thermomètre a marqué 102° à 4 h. de l'après-midi. C'est la plus haute température enregistrée en août depuis 1886. Le 24 août, cette année-là, le mercure monta à 103°.

LA MOITIÉ ET TROIS QUARTS DE LA MOYENNE

C'est ce que donnera la récolte de blé de 1936 dans les trois provinces de l'Ouest.

Le rendement et la qualité de la récolte de blé dans l'Ouest ont été réduits de nouveau par la sécheresse et la chaleur prolongées de ces dernières semaines. On croit maintenant que la récolte de 1936 sera la plus petite depuis 1919 où elle ne donna que 165 millions de minots.

Dans la Saskatchewan et l'Alberta, on compte sur la moitié d'une récolte normale. Au manitoba, on espère récolter un peu moins des trois quarts de la moyenne.

Dans beaucoup d'endroits de l'Ouest, il y aura une grande variété dans le rendement. Ici et là, il faudra renoncer à moissonner, mais ailleurs le rendement sera assez bon. En dépit de la température, le blé a résisté d'une façon surprenante et dans quelques districts il donnera plus qu'on espérait.

Moisson très hâtive

La moisson est très hâtive cette année. On coupe le grain partout, sauf dans les régions où la récolte est plus abondante, et une partie des battages est déjà faite. La sécheresse et la chaleur ont avancé la maturité, ce qui a eu malheureusement pour effet de rabaisser la quantité et la qualité.

Les meilleurs récoltes de blé continuent d'être dans les districts centre et nord du Manitoba, est et centre-est de la Saskatchewan, nord et centre-nord de l'Alberta. Les districts les plus pauvres sont dans le sud-ouest du Manitoba, le sud et l'ouest de la Saskatchewan et l'est de l'Aberta. Entre ces territoires, le rendement varie de 0 à 12 minots. Les districts où il n'y a rien à espérer sont principalement dans le sud et l'ouest de la Saskatchewan et dans le sud et l'est de l'Alberta.

Lord et lady Tweedsmuir font une visite de deux jours à Winnipeg

Lord Tweedsmuir, gouverneur général du Canada et lady Tweedsmuir ont passé à Winnipeg les journées de samedi et dimanche. C'était leur première visite officielle au Manitoba. Salués par une foule de 500 personnes à leur arrivée, dans la rotonde de la gare Union, ils ont été reçus à l'hôtel de ville par le maire Queen et au palais législatif par l'hon. W. J. Major, procureur général, au nom du gouvernement provincial. Entre les deux cérémonies lord Tweedsmuir a placé une couronne de fleurs au pied du cénotaphe. Le soir, Leurs Excellences ont été reçues à un diner officiel chez le lieutenant-gouverneur. Le lendemain dimanche, elles ont assisté au service à la First Presbyterian Church. A 9 h. du soir, lord et lady Tweedsmuir ont repris le train, en route vers l'ouest.

M. Bennett fera le tour du monde

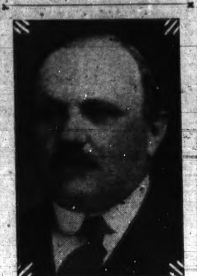
OTTAWA— L'ancien premier ministre du Canada, M. Bennett, chef du parti conservateur et de l'opposition parlementaire, annonce qu'il entreprendra, cette semaine, un voyage autour du monde. Il visitera plusieurs pays de l'Empire et passera la fête de Noël dans le Royaume-Uni.

La reine Wilhelmine abdiquera

LONDRES — Un journal de la capitale anglaise annonce que la reine Wilhelmine de Hollande, "a décidé d'abdiquer, probablement l'année prochaine."

Elle abandonnera le trône à sa fille, la princesse Juliana, après son mariage avec le prince Charles de Suède. On doit annoncer prochainement, en effet, les fiançailles des deux jeunes gens.

Retour de France



M. Ernest Lapointe, ministre de la justice, chef de la délégation du Canada aux fêtes de Vimy.

LE RETOUR DE M. LAPOINTE

Le ministre de la justice a été reçu à Paris par le président Lebrun, MM. Blum et Delbos.

PARIS — M. Ernest Lapointe a quitté Paris vendredi pour regagner Ottawa. Le chef de la délégation du gouvernement canadien à l'inauguration du monument de Vimy, fut reçu jeudi par le président Lebrun, M. Léon Blum et M. Yvon Delbos. A l'issue de ce triple entretien, il a fait part au représentant de l'Agence Havas des impressions qu'il emportait de son "trop bref séjour" sur la terre française.

L'accueil de la France

"Comme je l'ai dit au chef de l'Etat et au chef du gouvernement, la délégation gouvernementale et l'état-major de la Légion canadienne sont profondément reconnaissants à la France et au peuple français de l'accueil qu'ils nous réservèrent. Non seulement la cérémonie de Vimy fut inoubliable pour tous ceux qui eurent le privilège d'y assister, mais encore la tournée dans la région parisienne, la Touraine et la Normandie, offerte par la France aux vétérans canadiens, fut pour eux l'occasion de mieux connaitre et de mieux aimer un pays dont le sol fut leur champ de bataille. Moi-même, j'ai rencontré à chaque pas des témoignages de liens inaltérables unissant nos deux pays. Hier encore, dans un magasin, un homme du peuple me disait: "Vous et les Canadiens, Monsieur? Nous aurons toujours "un faible" pour le Canada." Je lui ai répondu que les Canadiens, eux aussi auraient toujours "un faible" pour la France."

Nous primes congé de M. Ernest Lapointe sur le rappel de la phrase que le lieutenant-colonel Fraser Hunter, membre du Parlement de l'Ontario, prononça samedi dernier au cours d'un vin d'honneur offert par les anciens combattants français à leurs frères d'armes canadiens: "Ce voyage nous montra à quel point il est vrai que le Canada naquit à la fois de l'Angleterre et de la France. Mon sentiment est que partout et toujours la France trouvera le Canada derrière elle."

Les adieux d'Ottawa à S. Exc. Mgr Cassulo

OTTAWA.—La population d'Ottawa a fait ses adieux, dimanche soir, à S. Exc. Mgr Cassulo, lors d'une cérémonie à la basilique. Il y eut procession du clergé, de l'archevêché à la basilique, le délégué apostolique marchant en tête, accompagné de S. Exc. Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa. Il y eut allocutions en français et en anglais par Mgr Forbes et Mgr Cassulo, et bénédiction du Saint-Sacrement. A la demande de Sa Sainteté Pie XI, des prières spéciales furent dites pour la paix en Espagne.

PAS DE COALITION POUR LE MOMENT

L'alliance des libéraux-progressistes et des conservateurs n'a pas abouti mais on espère qu'elle se fera après les deux élections du Nord.

L'espoir immédiat du premier ministre Bracken de former un gouvernement de coalition s'est évanoui. A un caucus conservateur, on a rejeté l'offre faite par le chef libéral-progressiste de nommer quatre conservateurs dans son cabinet en retour de l'appui des conservateurs pendant quatre ans.

Errick Willis, chef de l'opposition, a déclaré que le moment n'était pas opportun pour étudier la proposition faite, étant donné qu'elle comporte l'ingérence dans les droits du peuple relativement aux élections différées.

Une alliance de quatre ans

Le premier ministre offrait une alliance de quatre ans, pendant laquelle les deux partis auraient été représentés dans le cabinet: 5 libéraux-progressistes et 4 conservateurs. Le ministère, au cours des deux premières années, aurait eu pour chef M. John Bracken, et durant les deux autres années, le jeune chef du parti conservateur, M. Errick Willis. Celui-ci aurait été d'abord trésorier provincial.

La proposition stipulait aussi que les conservateurs appuient M. Bracken dans son élection différée de la circonscription du Pas, pendant que le gouvernement aurait appuyé le candidat conservateur dans l'élection de Rupert's Land. Le scrutin aura lieu aux deux endroits le 21 août.

La seule autre alternative, dit M. Bracken, serait une autre élection générale. L'offre a été rejetée après un caucus des 16 députés conservateurs élus.

Pas d'alliance sous Bracken

M. Willis donne l'explication suivante: "Notre caucus n'a pas refusé, dit-il, de prendre en considération une coalition qui serait établie sur une base équitable. Mais il ne saurait y avoir de coalition sous M. Bracken."

On croit qu'il sera plus facile d'arriver à une entente des libéraux-progressistes et des conservateurs quand les deux élections différées dans le Pas et dans Rupert's Land auront eu lieu, le 21 août.

Les autres groupes

Le gouvernement annonce qu'il a fait de semblables propositions à la C.C.F. et au Crédit social. Le premier ministre a fait la déclaration suivante: C'est l'opinion de notre groupe qu'il est très désirable et même nécessaire aux intérêts de la province d'obtenir la stabilité du gouvernement. Il est reconnu qu'aucun groupe ne compte assez de députés pour atteindre ce but. Le groupe du gouvernement est aussi d'avis que, pour assurer la stabilité, il importe de faire tous les efforts possibles afin de coopérer avec les autres groupes de la législature.

En ce qui concerne les autres groupes, la collaboration de la C.C.F. avec les libéraux-progressistes dépendrait de l'attitude du gouvernement au sujet de certaines mesures, comme la taxe de 2 pour cent sur les salaires et l'administration des secours aux chômeurs.

McPherson pas candidat

L'hon. E. A. McPherson, trésorier provincial, a annoncé qu'il ne serait pas candidat dans Rupert's Land. Sa retraite est motivé par le résultat des élections. Ses opinions personnelles en matières financières étant diamétralement opposées à celles de M. Willis et de son parti, il ne voit pas la possibilité d'entrer dans un gouvernement de coalition.

On s'attend à la démission incessante de M. McPherson comme trésorier provincial.

Kennedy dans Rupert's Land

W. W. Kennedy, ancien député fédéral de Winnipeg-Centre-Sud, est le candidat conservateur dans la circonscription de Rupert's Land. Il a l'apui de H. G. Beresford, qui fut élu député libéral-progressiste de la circonscription en 1927. Oddur Olafson, candidat indépendant, se présente contre lui. Dans Le Pas, le premier ministre Bracken a pour adversaire George B. Mainwaring, maire de Flin Flon, conservateur.

Huitième Pèlerinage Régional en l'Honneur de Saint Joseph à Otterburne

Grand'messe sollennelle en plein air — Sermon par Son Excellence Mgr E. Yelle — Causerie par Son Excellence Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, sur le problème de la terre — Fête champêtre.

OTTERBURNE, Man.— Le huitième pèlerinage régional organisé par la Maison Saint-Joseph en l'honneur de son saint Patron a eu lieu le dimanche 2 août. Plusieurs circonstances en favorisèrent le succès: présence de Nosseigneurs Yelle et Courchesne et de nombreux prêtres et religieux, besoins spirituels et temporels de notre population, organisation soignée, température franchement belle. Dès 5 h. 30 les pèlerins affluèrent dans notre trop modeste chapelle. Messes, confessions et communions se succédèrent de 6 h. à 9 h. 30. A 10 h. commença la grand'messe chantée en plein air par M. le curé J.-A. Sabourin, de Saint-Pierre-Jolys, assisté du R. P. Chs Ruest, O.M.I., missionnaire au Fort Alexandre, et de M. l'abbé L.-H. Phaneuf, de Vaudreuil, Qué. Son Exc. Mgr Yelle adressa le sermon de circonstance.

A midi, à la table des religieux, prirent place Nosseigneurs les Evêques, le clergé et quelques invités d'honneur.

Jusqu'à 2 h. 30 la foule circula dans les divers départements. Remerciements en particulier à MM. I. Villeneuve et J. Lafrance qui ont rempli avec dévouement, comme par le passé, leur rôle d'instructeurs. Le rucher a été le rendez-vous des apiculteurs cordialement accueillis par le R. F. Pineault, C.S.V.

A 2 h. 30 Son Excellence Mgr Georges Courchesne donna une causerie sur le problème de la terre. Présentée par le R. P. Albert Denis, C.S.V., directeur, Son Excellence fut remerciée par M. l'abbé J.-A. Sabourin, curé de Saint-Pierre-Jolys. S. Exc. Mgr Yelle tira les conclusions de cette journée qui avait pris l'allure d'une journée sociale agricole. Il présida lui-même au Salut du T. S. Sacrement qui fut suivi de la consécration des enfants à saint Joseph et de la vénération de la relique.

Prêtres présents: Nosseigneurs Yelle et Courchesne, RR. PP. Denis, C.S.V., directeur; Lauzon, C.S.V., curé d'Otterburne; Parent, C.SS.R., Sainte-Anne-des-Chênes; Dussault, O.M.I., Juniorat de Saint-Boniface; Chs Ruest, O.M.I., C. H. Lesage et Albert Desrosiers, C.S.V.; MM. les curés Z. Garand, de Wauchope, Sask.; E. Fortier, Val Marie, Sask.; J. A. Sabourin, Saint-Pierre; E. Rocan, Ste-Agathe; Beaudry, Aubigny; Benoit, St-Malo; St-Amant, Lorette; Mirault, La Salle; Paillé, St-Norbert; Laurin, Letellier; Forest, St-Adolphe; Boulet, archevêché; Beaupré, Gravelbourg; Phaneuf, en repos à Otterburne; Joyal, eccl. Ste-Agathe. (Suite à la page 2)

Session d'automne en Alberta

EDMONTON—Le premier ministre de l'Alberta, M. Aberhart, annonce qu'il y aura une session spéciale cet automne de la législature albertaine. Elle sera principalement consacrée au crédit social.

NOTES HISTORIQUES SUR LA

Paroisse de Sainte-Rose-du-Lac

MANITOBA

CHAPITRE XVIII

1903

Municipalité—Visite de l'archevêque

(Suite)

Avec les années, le district de Sainte-Rose-du-Lac allait se développant toujours davantage, devenait même un centre important. La paroisse, il est vrai, ne comptait que 14 ans, mais on avait marché à pas de géant. Depuis quelque temps, le projet de s'organiser en municipalité était dans l'air, discuté et examiné par les principaux citoyens de la paroisse. En 1903 le projet fut mis à exécution. Sainte-Rose se détache d'Ochre River et s'érige en municipalité avec M. Robert Ramsay comme premier maire et M. L.-N. Ledoux remplit l'office de secrétaire-trésorier. Les membres du premier conseil municipal furent les suivants: MM. John Marshall, John Whitford, C. W. Johnson, N. Harrison et Alex McDougall.

Noms des maires successifs:
Robert Ramsay, 1903-1904;
Emile Houde, 1905-1907;
Lucien Thollmet, 1908 à 1909;
Joseph Hamelin, 1910 à 1914;
Arthur Hurst, 1915 à 1916;
Emile Houde, 1917 à 1918;
Cyril Tucker, 1919 à 1921;
Arthur Hurst, 1922 à 1927;
John Craig, 1928 à 1931;
Oscar Archambault, 1932.

Noms des secrétaires-trésoriers: L.-N. Ledoux, Salomon Ramsay, Charles Jacob, Siméon Delveaux, Zotique Rhéaume, Mlle Armande Loire et Joseph Delveaux.

Monseigneur Langevin fit une courte visite à Sainte-Rose en 1903. Ce fut à l'occasion du mariage de son frère Emile Langevin, arrivé depuis peu dans la paroisse, après un séjour de quelques mois dans l'Ouest. Emile n'avait pu résister aux charmes d'une belle institutrice et, en l'épousant, avait privé la gent écolière . . . d'une jeune maîtresse destinée à un brillant avenir dans l'enseignement. Le mariage de M. Emile Langevin et de Mlle Rose-Alma Houde fut béni le 22 juillet 1903. Assistaient au mariage, M. l'abbé J.-A. Rousseau, curé de Laurier, M. l'abbé J.-Aldéric Bastien, curé de Sainte-Amélie, le R. P. Eugène Lecoq, curé de la paroisse. Témoins: Josephat Houde et Frances Tucker, Robert Robinson et Henri Houde.

Familles arrivées en 1903: Georges Archambault, Henri Archambault, Oscar Archambault, Misael Archambault, Emile Bedu, Georges Sabran, Pierre Saurette, J.-B. Pichot et Joseph Vanier.

CHAPITRE XIX

1904

Fanfare

La musique, dit-on, adoucit les moeurs. Elle joue du moins un grand rôle dans toute société bien organisée. Elle rehausse la pompe de nos cérémonies religieuses et l'éclat de nos fêtes nationales. Les sons harmonieux, les airs entraînants d'une bonne fanfare font oublier aux colons le travail pénible du défrichement et les ennuis de la récolte plus ou moins manquée, tout en leur rappelant le souvenir du pays natal.

Sainte-Rose-du-Lac comptait, en 1904, plusieurs paroissiens doués pour la musique. Après mûres réflexions sur l'opportunité d'avoir une fanfare paroissiale et sur les moyens à prendre pour se procurer les instruments nécessaires, il fut décidé de fonder une société dont chaque membre contribuerait la somme de $14.00. Vingt-deux membres furent inscrits et la somme de $300.00 fut trouvée, grâce au zèle de M. Joseph Hamelin, alors marchand important de la paroisse.

Les débuts, comme dans toute entreprise, avec Isidore Pinvidic, comme chef de fanfare, furent lents et difficiles. La fanfare de Sainte-Rose-du-Lac ne prit son plein essor qu'un peu plus tard, sous l'habile direction émérite, sachant découvrir la moindre faute dans l'exécution d'un morceau, il en fut le chef et le professeur dévoué. Les répétitions avaient lieu deux fois la semaine et on y venait, parfois de quatre à cinq milles, à pied.

Pendant plusieurs années, la fanfare de Sainte-Rose-du-Lac jouit d'une belle renommée dans tout le nord de la province et sa présence fut sollicitée pour les expositions, pique-niques, etc., un peu partout: à Dauphin, Grand View, Roblin, Plumas, McCreary et Makinak. En 1912 elle atteint à son apogée dans un grand concours de fanfares tenu à Dauphin au mois de juillet. Elle gagne le premier prix et reçoit des félicitations chaleureuses de la part des organisateurs. Monseigneur Langevin aimait à l'entendre jouer lors de ses visites à Sainte-Rose-du-Lac et ne lui ménageait pas ses encouragements. Un jour, je ne sais plus pour quelle raison, la fanfare fait défaut. Monseigneur, piqué, ne peut s'empêcher de montrer son mécontentement et, d'un ton sarcastique, fait cette remarque: "Il est tout à fait déplorable qu'on ait laissé disparaître une si belle organisation."

Membres de la Fanfare de Sainte-Rose-du-Lac:

Angot, Charles; Audic, Jean; Bedu, Emile; Hamelin, Joseph; Hamelin, Martin; Lahaie, Edouard; Laplanche, R.; Legal, François; Lussier, Raymond; Lecomte, Jules; Jeanotte, Georges; Moigat, Joseph; Neault, Duhamel; Pinvidic, Alexis; Pinvidic, Isidore; Pinvidic, Raphaël; Ramsay, Salomon; Ritchot, Xavier; Robinson, Emile; Robinson, Dick; Robinson, James; Shannon, John; Fouchard, Henri.

Familles arrivées en 1904:

Eucharisle Laflamme, Frédéric Laflamme, Pierre Larivière, Herménégilde Pelletier, Silas Pelletier, Wilfrid Pelletier, Israël Pelletier, Raymond Lussier, Joseph Lussier, Emile Lussier, Noël Dufault, Napoléon Dufault, Noël Dufault, Ephrem Durocher, Edouard Lahaie, Pierre Plamondon, J.-B. Plamondon, A. Létourneau, B. Morin, Octave de la Rue du Can, Honoré de la Rue du Can, Jean Pirio.

(A suivre)

A.-E. THEORET, curé.

Huitième pèlerinage régionale en l'honneur de Saint Joseph à Otterburne

(Suite de la première page)

Sermon de Son Excellence Mgr Yelle

Son Excellence Mgr l'archevêque coadjuteur se dit heureux de présider une aussi belle manifestation de piété en l'honneur de saint Joseph. Il saisit avec empressement cette occasion de proposer aux agriculteurs saint Joseph comme modèle du travail chrétien et de vie intérieure et Son Excellence insiste sur la portée et les conditions du travail chrétien. La condition nécessaire du surnaturel dans le travail est la pureté d'intention, le souvenir de la présence de Dieu partout et toujours. Prier le bon Dieu, travailler sous son regard, souffrir en union avec Notre-Seigneur, à l'exemple de saint Joseph. L'Evangile parle peu de lui, ce qui ne signifie pas que saint Joseph a joué un rôle peu important dans sa vie. Pour réussir à pourvoir quotidiennement aux besoins de Jésus et de Marie, Joseph le charpentier a dû travailler, et avec ardeur, courage, foi, amour, angoisse souvent. Il a éprouvé, comme tous les chefs de famille, des sacrifices, des difficultés, des consolations. Mais sa grande joie fut surtout de travailler pour Jésus, en union avec Marie, participant ainsi, de façon effacée mais nécessaire, à la grande oeuvre de la Rédemption.

Saint Joseph est pour tout le monde du travail le modèle à imiter. Nous vivons un temps pénible. La plus cruelle souffrance actuellement pour un grand nombre d'hommes de coeurs est de ne pas pouvoir trouver d'emploi. Cette condition de vie "sans ouvrage" répugne à l'instinct de la nature. Au point de vue naturel, l'homme consciencieux a cette préoccupation constante de gagner par lui-même sa vie, celle de sa femme et de ses enfants. But digne de louanges sans doute. Il y a cependant le danger de ne pas voir plus haut que ce motif simplement naturel, d'oublier le surnaturel qui consiste à n'agir en définitive que pour glorifier Dieu, le Maître souverain des personnes et des choses.

La crise et l'Eglise

Son Excellence met en garde notre population contre le danger de certaines institutions sociales opposées ou peu conformes aux directives de l'Eglise. La crise ouvrière ne se règlera jamais et ne fera que s'accroître si on ne respecte pas les vertus de justice et de charité. Les prescriptions matérialistes ne répondent pas du tout aux exigences de l'âme humaine. Elles accordent tout au corps et à ses sens, et rien à l'âme dont on va même jusqu'à nier l'immortalité. L'Eglise, elle, puise son enseignement dans le saint Evangile. Elle présente à ses enfants des modèles de vertus chrétiennes imitables. Saint Joseph en est un des plus connus. Non, la crise ne se règlera pas par la force des armes, ni par la force morale. Donc il faut orienter sa vie vers le Ciel, et obtenir ce que l'Eglise demande pour nous dans sa liturgie: "Que par la grâce de Dieu nous arrivions à passer à travers les biens du matériel sans perdre les biens du ciel."

Monseigneur l'archevêque coadjuteur propose ensuite certaines demandes à présenter à saint Joseph à l'occasion de ce pèlerinage. D'ordre temporel d'abord: c'est permis. Par exemple, température favorable aux moissons, santé, une honnête aisance, le succès dans nos diverses entreprises. Il faut surtout demander les biens intellectuels et spirituels; par exemple l'éducation et l'enseignement chrétien dans la famille et à l'école, le respect des droits de Dieu dans la société, le maintien de l'esprit religieux dans cette région, notre diocèse, notre pays.

Mais la grâce par excellence à obtenir aujourd'hui de saint Joseph est de bénir notre classe agricole.

La profession agricole

Ici, Son Excellence exalte la profession de l'agriculture. Vie empreinte de noblesse que celle de l'agriculteur, vie apte à élever les esprits vers Dieu, parce que vie de travail à ciel ouvert. L'agriculteur sent constamment que les fruits de son travail sont entre les mains de la Providence. Pluie ou sécheresse, grêle, rouille ou autres conditions atmosphériques ou fléaux sont humainement incontrôlables.

Conscient de la dignité de sa carrière, le cultivateur chrétien ne s'aveuglera pas sur la prétendue aisance des villes. Il améliorera par son génie et son labeur sa condition de vie. Les yeux fixés au ciel, il s'adonnera courageusement aux travaux de son champ. Il tirera glorieusement du sol sa subsistance et celle de sa famille. Il se créera une honnête aisance. Il sera content de penser avec justesse que s'il ne s'enrichit pas au point de vue argent et biens matériels, grâce à son esprit de foi il s'enrichit au point de vue spirituel, le seul qui compte en face de l'éternité.

Causerie de Son Excellence Mgr Courchesne

En présentant Mgr l'Evêque de Rimouski, le R. P. Denis, C.S.V., directeur de la Maison Saint-Joseph, attire l'atention sur le caractère double de la fête: religieux et profane, et sur l'harmonie qui existe entre les deux. Avec le temps, les autorités amélioreront ce lieu de pèlerinage; avec le temps aussi, notre orphelinat agricole deviendra une ferme modèle de culture familiale. Le R. P. Directeur fait profession de soumission à l'autorité diocésaine et rend ses hommages de respect et de gratitude à Mgr Courchesne, qui a tenu à manifester aux Clercs de Saint-Viateur du Manitoba la bienveillance qu'il accorde si paternellement à ceux de son diocèse. Le Rév. Père considère comme un honneur extraordinaire de pouvoir présenter, cette année, un conférencier aussi distingué. Mgr Courchesne aime sincèrement la classe agricole. En moins de huit ans, il a créé une vingtaine de paroisses de colons. Son Excellence connaît aussi à fond le sujet dont il veut bien traiter, ayant présidé à Rimouski, en 1933, l'inoubliable Semaine Sociale dont le sujet était "Le problème de la terre."

Son Excellence, descendue de l'estrade jusqu'auprès de son auditoire, s'accuse d'une distraction consentie pendant la messe, ou plutôt pendant le sermon de Mgr Yelle. Mes yeux fixés dans vos yeux ont saisi des impressions difficiles à exprimer. J'ai senti que l'âme de votre archevêque-coadjuteur se communiquait à la vôtre, que votre âme communiait à la sienne. J'ai admiré comme vous vous compreniez et je me suis dit: la main de Dieu est ici.

Et Monseigneur aborde son vaste sujet qu'il traite avec esprit, amabilité, clarté, fermeté, charité. Pendant près d'une heure il captive ses auditeurs.

L'oeuvre des hommes

Ce sont les hommes, et non pas Dieu, qui ont posé les causes de la crise financière actuelle. En tout ce qui arrive, il faut faire appel à la foi, mais à la raison aussi. Et je dis qu'il est encore plus dangereux d'attaquer le bon sens que d'attaquer la foi. Le libéralisme économique est une erreur qui cause de très graves effets, et l'on est tombé dedans. Les têtes dirigeantes groupées ont habitué l'univers à marcher d'après le crédit. Les dettes se sont accumulées. Tout le monde est en dettes et le sera encore longtemps.

On a développé intensément le machinisme. De 1914 à 1929, on a fabriqué au maximum. Industrialisation à outrance! . . . d'où surproduction qui n'a profité qu'au petit nombre et fait souffrir le grand nombre. En cela quel compte a-t-on tenu des maximes de l'Evangile? Démodés ces textes extraits par exemple du Sermon de la Montagne par Jésus: "Bienheureux les pauvres . . . les affligés . . . etc." De l'ancien temps ces pasteurs qui veulent s'en tenir aux principes de l'Evangile . . . Le temps est venu de jouer au millionnaire. Et l'on a joué à la Bourse . . . et l'on sait ce qui est arrivé. Notre vieux Québec a été saisi de cette mortelle envie d'imiter l'Américain. C'est, en effet, bien plus facile de se baisser et d'imiter que de rester soi-même et de créer. Let us go! Alors, c'est devenu le régime américain, anglo-saxon, matérialiste. Du matériel, pas de surnaturel. L'éternité, nous l'achèterons par des aumônes offertes de temps en temps, peut-être par une confession faite "in extremis."

Question morale d'abord

Oui, le fond du problème agricole est une question morale tout d'abord. Cultivateurs, soyez fidèles à votre profession. Son Excellence Mgr Yelle, ce matin, au nom de l'Eglise vous l'a demandé et vous en a donné les raisons. "On ne fait pas un athée avec un cultivateur qui réfléchit." Son Excellence vous l'a demandé aussi au nom de la nation. A vous, mes amis, incombe le grave devoir de préparer des générations qui se perpétueront. L'Eglise est inquiète de ce que les villes nous donneront demain. D'après les statistiques les plus autorisées, une famille urbaine meurt après la quatrième ou cinquième génération. La ville tue son monde. On s'en est ému en particulier dans les Etats de l'Est des Etats-Unis où la population franco-américaine est 80% urbaine. Les gouvernements ont décidé le mouvement de retour à la terre. Une revue publiée à cet effet donne des chiffres intéressants. Donc l'Eglise, qui est une grande réalisatrice, s'inquiète en présence de ce tableau lugubre. Il est vrai que les campagnes continuent à les alimenter, les villes; mais leur capacité d'absorption est déjà trop affaiblie; les villes ne peuvent plus nourrir leurs gens; des milliers sont soutenus par le "secours direct", le "Relief" comme on dit ici. La ville est une grande dévoreuse d'hommes. Il y a vingt-cinq ans, quand nous prêchions le retour à la terre, nous passions pour des hommes "curieux", des lunatiques, quoi! Qu'est-ce qui se réalise aujourd'hui? . . . Restez donc fidèles à la terre. Vous vous ferez bénir par les générations à venir. Votre condition est d'ailleurs plus apte à garder la santé de l'esprit et du coeur. Et pour assurer cette fidélité, conservez précieusement vos traditions.

Le rôle de la femme

Vous aurez à vaincre des difficultés. Il faudra que la femme s'en mêle. A cause de sa sensibilité plus développée, la femme est naturellement attirée par le mirage de la ville. Ordinairement plus cultivée que son mari, la jeune épouse du cultivateur n'est pas satisfaite dans son milieu qu'elle trouve trop isolé, pas assez intellectuel, pas social à son goût. Mesdames, ce n'est pas par parti pris contre votre sexe que je parle ainsi, mais parce que je comprends la force de votre influence. Votre rôle de formatrice d'âme comporte une très grave responsabilité. Nous devons exiger pour chacune de vous du courage pour dix, pour vingt! . . . Nous sommes exigeants pour vous, comme vous, Mesdames, vous êtes exigeantes, et à bon droit, pour le prêtre. La femme canadienne-française doit être supérieure intellectuellement. Elle doit l'être encore plus moralement: en elle doivent briller l'honnêteté, la dignité, la pudeur. J'en appelle à vos propres sentiments. Et j'ai conscience, en vous parlant ainsi, d'être en plein problème agricole.

Pour l'agriculteur, il y a aussi le problème du marché, mais du marché pour sa famille d'abord. Il y a, en effet, agriculture familiale et agriculture industrialisée.

Ici, Son Excellence rappelle un souvenir qui date de vingt ans: sa rencontre à la Baie-du-Febvre, Québec, avec M. l'abbé Norbert Jutras, de regrettée mémoire, alors curé de Letellier, le grand apôtre de la culture mixte au Manitoba.

Arts paysans

C'est un marché que la famille. Il faut y pourvoir tout d'abord, le mari de son côté, sa femme et ses enfants de l'autre. Arrêtons-nous un peu aux arts paysans. Le cultivateur est très favorisé pour la conception et la réalisation des travaux d'arts domestiques. Je ne crois pas aux catalogues pour initier aux beaux-arts. Notre vie devient de plus en plus superficielle, parce que de plus en plus nous cessons d'être nous-mêmes. La nature, elle, est inspiratrice de l'art. Un article fabriqué de ses mains, gauchement d'abord, puis perfectionné, a plus de valeur à tous points de vue que le même article manufacturé. Dans Québec, on groupe des femmes dans chaque paroisse sous le titre "Cercle des fermières". Encore faut-il ne pas oublier que nos villages doivent faire partie de la campagne; que la vie de nos villages doit rester en relation avec celle de nos campagnes; c'est-à-dire qu'il faut conserver la mentalité rurale dans nos villages.

Autre aspect du problème. Participent aussi à la paroisse ce qui s'appelle: municipalité, province, Canada, Empire, voire même Société des Nations. Surgissent alors taxes sur taxes, qui se paient avec de l'argent. Mais où trouver cet argent? Ici entre en scène la partie industrialisation. Il faut une industrie, oui; mais une industrie dirigée avec bon sens et justice. Dans l'Ouest, votre agriculture est surtout industrialisée, et à outrance. L'on a produit du blé par millions de boisseaux. Ce fut la vente à gros bénéfices. Il y eut un jour surproduction de blé. Ce fut la mévente. L'ordre était renversé.

Organisation professionnelle

Or la partie industrialisée de l'agriculture est à la merci du marché. Mais comment le conquérir, ce marché? On a compris la nécessité de l'organisation en association professionnelle pour les cultivateurs comme pour les autres groupes sociaux. Les "Pools" et des "Coopératives" ont surgi, mais tous dirigés par des Anglais. Vous, en bons Canadiens, vous vous êtes contentés de dire: "Nous prendrons ce que l'on nous donnera." Il en fut ainsi dans Québec jusqu'en 1924 alors que des "mécontents", et mécontents parce que victimes de l'exploitation éhontée, décidèrent de travailler à organiser la classe agricole en association professionnelle, et cela selon les principes chrétiens que l'on extrairait des encycliques de Léon XIII repris plus tard par Pie XI. L'Union des Cultivateurs naquit. Les fondateurs soumirent l'oeuvre à l'approbation des évêques qui la bénirent tous chaleureusement. Ils s'en firent les parrains et la baptisèrent l'Union des Cultivateurs Catholiques (l'U.C.C.). Restait et reste encore à faire adopter le nouveau-né. Admettons franchement qu'il est très difficile de faire accorder des Canadiens ensemble. Et quand la politique s'en mêle! . . . Ces hommes de l'U.C.C., des idéologues! des gens qui souffrent des "bleus! . . ." des esprits chimériques! qui sont opposés au gouvernement . . . Mais, chers amis, qu'est-ce donc que l'U.C.C. si ce n'est qu'une institution catholique organisée pour la protection des cultivateurs catholiques, et dans le but de soulager l'Etat! Au fond, il s'agit d'unir plus directement les producteurs aux consommateurs et les consommateurs aux producteurs, les éternellement exploités par les intermédiaires trop nombreux ou trop souvent sans conscience; obtenir un meilleur prix aux uns tout en faisant payer moins cher aux autres. Voici un exemple d'exploitation. En 1936, cette année, une tonne de foin partie du fond de Rimouski est payée $6.00 au quai, au cultivateur, par une compagnie de Toronto. L'autre côté du fleuve (il y a 30 milles de largeur) la susdite compagnie vendra cette tonne de foin $15.00. Donc profit de 150% en peu de temps. Au fond des grands bois, la même compagnie vendra la même tonne de foin $45.00 aux bûcherons. Et cette compagnie a déjà reçu en octrois $200,000.00 du Fédéral; $20,000.00 du provincial. Et derrière cette compagnie il y a un gros trust, et derrière le gros trust, une banque toute-puissante. Autre exemple: en 1927 une machine aratoire coûtait à la manufacture, en Ontario, $18.00. On la vendait à Rimouski $68.00. Aujourd'hui elle coûte $85.00 au cultivateur. Vous le voyez bien, les cultivateurs ont droit à l'union professionnelle qui seule pourra les protéger. Et les cultivateurs qui refusent systématiquement de s'unir manquent de charité pour eux-mêmes et pour leurs frères. Ils désobéissent à l'Eglise, qui exige la conformité aux principes de justice et de charité pour eux comme pour les autres. Cette organisation cependant doit se faire sans animosité contre les classes. Donc, c'est sagesse d'adhérer pleinement aux directives de l'Eglise. Craignons l'apostasie dans le domaine économique. Il y en a une possible, par exemple la répudiation de ses dettes, le chômage volontaire. Le mouvement socialiste parti d'Europe est aujourd'hui chez nous. Le communisme gagne du terrain chez nous. Que sera-ce demain?

Pour résister et survivre, il faut du monde. La nation a besoin de capital humain, d'hommes de bon sens, d'hommes en vie. Elle compte surtout sur la classe agricole pour cela. Vous ne tromperez pas ses espérances, ni celles de l'Eglise, à condition que vous restiez catholiques, et cultivateurs catholiques pratiquants.

Contre l'individualisme

Puis il faut attaquer l'individualisme qui nous paralyse et nous détruit, à commencer par les hommes publics. A eux incombe le grave devoir de s'instruire selon la doctrine de l'Evangile et des Papes. Il est humiliant pour nous, catholiques, d'avouer que ce sont peut-être nos hommes publics catholiques qui connaissent le moins ce qu'il y a dans les encycliques des Papes. Les protestants, eux, les suivent. Nos catholiques s'en moquent! Et c'est cela qui m'inquiète le plus. Les socialistes, les communistes ont une doctrine, une organisation, de l'union dans leurs activités. Ils sont forts. Et nos catholiques? Nos parlements sont devenus de mauvais lieux. On a multiplié inutilement les fonctions dont la plupart devraient d'ailleurs être remplies par des hommes plutôt que par des femmes, par des hommes d'âge mûr plutôt que par des jeunesses.

Les dettes sont trop lourdes. On les répudie. Trop de nos gens à cause de cela sont des "déracinés". Il y a vingt-cinq ans par exemple, pour nos cultivateurs de Québec, recevoir une prime du gouvernement aurait été considéré comme une humiliation. Aujourd'hui, ce n'est plus un déshonneur de passer pour des mendiants. Nos gens sont devenus les créatures des politiciens, créatures que l'on achète au prix d'un vil argent.

L'Etat doit rester dans son vrai rôle qui consiste à traiter avec les chefs sociaux et non avec les individus; sinon l'on est en plein socialisme.

Le "Relief" est une opprobre de toutes manières. Il ne rétablit pas l'ordre dans la société. Au contraire il favorise le désordre. En ville, combien vivent sur le secours direct? La population devient nomade. On s'installe au Nord puis au Sud, à l'Est puis à l'Ouest. Et survenant une élection, on vote C.C.F.!

Cultivateurs, n'étant pas organisés, vous n'existez pas socialement. Donc vous n'avez aucune influence. Reste encore pour vous la force de la paroisse; mais la vie paroissiale est aujourd'hui traversée par tant de courants mauvais que son action est malheureusement diminuée.

Un modèle

Permettez-moi, avant de terminer, de formuler le voeu que vous organisiez de temps en temps une journée de portée sociale comme celle d'aujourd'hui, que l'on a placée sous la protection de saint Joseph. Vous avez en lui un modèle du chef de famille, et dans ce foyer de Nazareth un ensemble de vertus familiales à imiter. Par exemple, contemplons-le la nuit où il cherchait un gîte pour la Sainte-Vierge, son épouse. Saint Joseph a dû maugréer un peu, en proie à tant de difficultés. Mais j'imagine les encouragements de Marie tout empreints de douceur, de résignation et de bonté. Arrivés à la ville, quelle déception de voir que dans la société il n'y avait pas de place pour le Sauveur. Nous nous indignons à ce récit; mais n'en est-il pas beaucoup ainsi dans notre société moderne! Chez elle, pas de place pour le Christ, ni pour ses enseignements!

Le travail

Quelle sera la solution de ce problème social? Comment sera-t-il réglé au juste? Et quand? Notre histoire est devenue celle du temps des apôtres. Comme saint Paul nous devrons prêcher que "celui qui ne travaille pas pour gagner son pain ne mérite pas de manger."

La réaction cependant sera lente. Plaçons tout de suite un contrepoids. La balance peu à peu penchera du bon côté. Et finalement, il faut l'espérer, le bien l'emportera sur le mal. Dans ce travail apostolique, la tâche du clergé est formidable. Celle du laïcat catholique de même. Hommes d'âge mur, vous tiendrez bon. Jeunes gens, vous n'avez pas le temps de faire des folies. Femmes et jeunes filles, rappelez-vous votre dignité et vos responsabilités. Chacun devra se dire à l'avenir: "Je compte pour un!" L'homme est fait pour le travail. Sans quoi il s'ennuie. Et l'ennui, pour les trois quarts, est une cause d'immoralité. C'est un point de départ à surveiller. Des distractions, il en faut. Cherchez les honnêtes. Il y a pourtant dans le monde assez de bien, de bon et de beau à prendre, si on veut en remplir son existence.

En terminant, Son Excellence propose que l'on prie beaucoup pour les "responsables", c'est-à-dire ceux qui sont constitués en autorité, civile ou religieuse. Il rappelle à nos hommes publics leurs devoir de vivre en état de grâce, eux qui sont chargés de gouverner le pays au nom de la Providence.

M. l'abbé J.-A. Sabourin

Chargé par le R. P. Directeur de répondre au conférencier, M. le curé de Saint-Pierre rappelle la rencontre qu'il fit de M. le chanoine Courchesne, à Nicolet, au temps où lui-même était visiteur des écoles du Manitoba. L'accueil avait été attachant. Il remarqua en ce professeur une intelligence d'élite, un coeur d'apôtre, un homme au verbe sonore et pittoresque, un peu mordant à ses heures comme un acier bien trempé, un causeur au commerce agréable, un prêtre digne et réservé. M. le chanoine Courchesne, devenu évêque de Rimouski, est resté ce qu'il était: il n'a pas eu à évoluer. Il est l'auteur d'un volume de haute valeur pédagogique: "Nos Humanités." En bon évêque, il a répondu aux directives du Saint-Siège en organisant l'Action catholique dans son diocèse. Aux problèmes nouveaux, il a trouvé des solutions justes. Il s'est donné à la classe agricole de son diocèse avec sa haute intelligence et son grand coeur. Néanmoins il n'a pas rencontré que des admirateurs; aux yeux de plusieurs il a été un de ces évêques malcommodes qui, à la tête d'un groupe de curés têtus et d'habitants soucieux de leurs intérêts, ont décidé de réagir et de sauver une situation en péril.

Ici, au Manitoba, nous éprouvons aussi des difficultés à organiser nos cultivateurs en association professionnelle. Le chemin est ardu. Comme il fait bon qu'une parole épiscopale venue de si loin et si autorisée vienne confirmer celle de nos évêques du Manitoba. Nous devons entretenir de grands espoirs qu'elle portera des fruits au sein de notre population.

Conclusions par Son Excellence Mgr Yelle

Mgr l'Archevêque-Coadjuteur se dit incapable de tirer toutes les conclusions qui s'imposeraient, parce que trop fécondes et trop étendues. Il remercie Mgr l'Evêque de Rimouski de ses lumineuses paroles. Il fait remarquer que les défauts comme les qualités du Canadien français sont à peu près les mêmes au Manitoba que dans Québec. Nous gardons nos défauts d'origine: l'esprit critique du Normand et entêté du Breton. Au Manitoba comme à Québec, pour réussir dans cette oeuvre nécessaire d'association professionnelle, il va falloir s'adresser à la jeunesse: comment espérer se réformer à quarante ans! En conclusion, Son Excellence expose deux aspects de notre vie agricole au Manitoba:

1. Garder nos fils de cultivateurs à la terre. Solution partielle au moins: pourquoi les cultivateurs un peu âgés et propriétaires d'une grande ferme ne la diviseraient-ils pas entre leurs grands garçons?

2. Travailler à mieux grouper nos cultivateurs. Dans notre diocèse, ils sont dignes de pitié ces petits groupes perdus çà et là parmi une population étrangère. Leur aider à venir s'établir dans des centres plus "chez eux", ou sur des terres moins rocheuses, ou au moins tout aussi riches serait une autre solution au problème. A cet effet, il faudrait créer des centres de renseignements. Ce serait empêcher, comme l'a répété bien des fois Son Excellence Mgr Béliveau, le coulage et la perte de bon nombre de braves familles, cela au point de vue financier et religieux.

35,000 victimes

Les autorités de la Croix Rouge estiment à 35,000 le nombre des personnes tuées jusqu'ici pendant la guerre civile en Espagne. Il est probable que le nombre des blessés est trois fois plus considérable.

Dans la région montagneuse de Guadarrama, où le combat a été le plus acharné et le plus long, 13,000 personnes auraient été tuées.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mardi 25 août 1936, des soumissions pour la construction d'un édifice public à Beauséjour, Man., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un édifice public, Beauséjour, Man."

On peut consulter les plans et le devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'architecte résident, édifice du bureau de poste, Winnipeg, Man., et du maître de poste, Beauséjour, Man.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

REMARQUE.—Le ministère fournira, par l'entremise de la division de l'architecte en chef, les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $10.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,

J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 4 août 1936.

VOLUME XXIV | WINNIPEG, MAN. MERCREDI 12 AOUT 1936 | NUMERO 14

Nous voudrions que ceux qui vivent autour de nous soient bons, mais nous ne nous efforçons pas de devenir bons nous-mêmes.

SAINT AUGUSTIN.

LA LIBERTÉ

Celui qui veut une chose en vient à bout; mais la chose la plus difficile dans le monde, c'est de vouloir.

JOSEPH DE MAISTRE.

LA GRAVE MENACE ESPAGNOLE

La guerre civile en Espagne, qui dure depuis vingt-cinq jours, a pris des proportions telles que l'évènement constitue la plus grave menace pour la paix de l'Europe. Qu'une lutte fratricide d'une extrême violence achemine vers sa destruction ce peuple de sang latin qui eut ses heures de gloire et pourrait encore tenir un rang honorable dans le monde, c'est déjà un spectacle pitoyable. Mais qu'un mouvement révolutionnaire qui ne devrait affecter en temps ordinaire que les Espagnols, porte le germe certain d'une conflagration générale imminente, c'est la preuve de l'état d'effervescence et de malaise dans lequel se débat la pauvre Europe.

Les efforts de la France et de l'Angleterre tendent à faire conclure un accord par lequel les grandes puissances s'engageraient à une stricte neutralité entre les belligérants, mais les pourparlers n'aboutissent pas; et pendant ce temps on continue de s'armer et de fabriquer des munitions. Un incident quelconque peut faire jaillir l'étincelle qui mettra le feu aux quatre coins du vieux continent.

Il est difficile de concevoir qu'un soulèvement de cette envergure, avec les succès militaires qu'il enregistre, ne reçoive pas un sérieux appui de l'extérieur. Qui fournit aux troupes rebelles le matériel de guerre? On répond: l'Allemagne et l'Italie. Faut-il s'en étonner?

Ces deux pays ont un intérêt évident au triomphe du mouvement insurrectionnel. Sa victoire sur le régime socialiste-communiste de Madrid serait le triomphe des théories politiques d'Hitler et de Mussolini. L'Espagne deviendrait l'alliée naturelle des nations fascistes contre celles attachées aux principes démocratiques et parlementaires. Son rôle est actuellement sans importance en Europe, mais entre les mains de l'Allemagne, elle pourrait devenir une voisine extrêmement dangereuse pour la France. Quelle cause d'affaiblissement serait pour cette dernière l'obligation de dégarnir en partie sa frontière du Rhin pour se fortifier du côté des Pyrénées!

D'autre part, la victoire du gouvernement de Front populaire marquerait le triomphe du bolchevisme de Moscou et l'aboutissement de sa longue campagne de propagande chez le peuple espagnol. Elle déclencherait un peu partout une poussée d'enthousiasme révolutionnaire qui, par réaction, resserrerait les liens entre les états fascistes et antibolchevistes.

La présence à ses frontières du sud d'un pays soumis au régime communiste constituerait pour la France un grave danger de contagion. Elle serait aussi la plus menacée par les mesures de défense que jugeraient bon de prendre Rome et Berlin. On s'explique que le cabinet Blum, malgré toutes ses sympathies de gauche, tienne à rester neutre dans le conflit. Mais si l'Allemagne persiste à intervenir en faveur d'un camp, la France peut être entrainée fatalement dans l'autre.

* * *

Quel que soit le parti qui l'emporte, on peut être sûr que la répression atteindra aux dernières limites de la cruauté. Le caractère de la lutte qui se livre en ce moment indique assez qu'il s'agit d'une guerre à mort. C'est la fin du rêve d'une république libérale en Espagne et le retour à la dictature militaire, — ou l'instauration de la dictature du prolétariat.

Depuis un siècle, ce malheureux pays a connu bien des coups d'Etat et bien des guerres civiles. C'est un peuple difficile à gouverner et qui ne semble pas attacher un grand prix à la vie humaine. De tempérament plutôt anarchiste, il n'y a guère que la manière forte pour réussir avec lui. Lénine, qui connaissait bien l'Espagne, avait prédit qu'elle serait la première, après la Russie, à établir la dictature prolétarienne. Ses compatriotes auront beaucoup aidé, par leur argent et leur propagande, à faire réaliser la prédiction. Ils trouvaient un terrain admirablement préparé, non seulement par la nature même de l'Espagnol, mais par une situation économique lamentable, aggravée par des abus scandaleux, une pauvreté générale et une population arriérée.

Pour beaucoup de lecteurs, l'énigme espagnole consiste dans le caractère de la persécution religieuse violente déchainée depuis l'avènement du régime républicain. Comment, se demande-t-on, un peuple réputé si catholique a-t-il pu changer si brusquement et renier sa foi? Comment expliquer ces massacres de prêtres et de religieuses, ces incendies d'églises et de couvents?

Devant les faits auxquels nous assistons, il est bien permis de se dire que le catholicisme d'un grand nombre n'était qu'une religion de façade, sans conviction intime, que l'esprit de révolte a secouée comme un joug intolérable. L'Eglise d'Espagne a eu la mauvaise fortune, aussi, de se trouver associée à un régime déchu et honni; c'est une faute qui se paie toujours très cher. Enfin, il ne faut pas oublier que le pays est depuis longtemps travaillé par une propagande bolcheviste et athée qui représente toute croyance comme un obstacle à la liberté et au bonheur des masses populaires. Toutes ces causes, jointes au tempérament, insubordonné et à l'appétit sanguinaire de l'Espagnol, rendent vraisemblables les actes sacrilèges et les atrocités que rapportent les journaux.

Dieu sauve l'Espagne et l'Europe d'une tragédie fatale!

Donatien FREMONT

De-ci de-là

A propos d'une rumeur

Par ces temps de crise politique, les rumeurs vont leur train et les journaux en recueillent le plus possible. L'une des dernières mises en circulation nous intéresse particulièrement. Sans y attacher plus d'importance qu'elle ne mérite, on nous permettra bien de dire franchement ce que nous en pensons.

Advenant le cas où M. Bracken ne serait pas réélu dans sa circonscription du Pas, — car il faut tout prévoir, — on s'occupe déjà de lui trouver un siège ailleurs. Celui tout désigné serait, paraît-il, Carillon, où notre ami Edmond Préfontaine a obtenu une substantielle majorité et qui est considéré comme sûr....

La semaine dernière, nous déplorions que la représentation canadienne-française fût réduite à deux sièges, alors qu'elle devrait être plus élevée. Voici maintenant qu'on nous demanderait d'en sacrifier un sans rime ni raison! Ce ne sont pas seulement les électeurs de Carillon, mais tous les Franco-Manitobains, qui se trouvent intéressés dans cette affaire. Le peu que nous avons, nous tenons à le garder!

Et qu'on ne voie là nul sentiment d'hostilité à l'égard de M. Bracken. Il sera réélu et n'aura pas besoin d'être repêché. Même s'il lui arrivait malheur, il y a d'autres sièges que celui de Carillon.

Population citadine en baisse

Les premiers rapports du recensement quinquennal des provinces de l'Ouest accusent une baisse sensible dans la population des villes et villages. C'est ainsi que Saint-Boniface passe de 16,305 à 16,255, — 50 de moins; Brandon compte actuellement 16,388 âmes contre 17,082 en 1931 — un recul de 694; Saskatoon tombe de 43,291 à 41,606, — un écart de 2,685; Moose Jaw passe de 21,299 à 19,782. Ces pertes sont considérables, si l'on tient compte de l'accroissement naturel en population de ces villes qui se trouve également perdu.

D'autres petites villes du Manitoba dont on donne les chiffres sont aussi en diminution. Il en est de même, à part quelques exceptions, de la plupart des villages de la Saskatchewan. La situation semble un peu meilleure dans l'Alberta, pour le nombre de localités mentionnées.

S'agit-il d'un simple déplacement de population ou d'une perte sèche pour le pays? Le mouvement de retour à la terre a sans doute entrainé vers la culture du sol beaucoup de citadins, anciens cultivateurs ou autres. Il serait intéressant de constater que notre population rurale a bénéficié du fléchissement relevé dans les villes et les villages. Les chiffres complets du recensement pourront seuls nous fixer sur ce point.

D. F.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

La carrière politique de M. Bracken

Le Nouvelliste (Trois-Rivières):

Le scrutin au Manitoba a été plus riche en surprises qu'on ne le prévoyait. Rares au moment où Bracken décida d'en appeler au peuple étaient ceux qui pensaient son gouvernement en danger. Sa majorité dans le dernier parlement était si forte qu'on le croyait assuré d'un renouvellement de son mandat. Son gouvernement avait survécu à la crise de 1932 et était même revenu au pouvoir avec une majorité accrue.

Or voilà que le scrutin de la semaine dernière le met en minorité, même s'il demeure à la tête du groupe le plus important à la nouvelle législature manitobaine.

Que fera Bracken?

Tentera-t-il un gouvernement de coalition ou décidera-t-il tout simplement de se démettre?

Il est plus probable qu'il optera pour une coalition? S'il réussit, il évitera de nouvelles élections à sa province.

La carrière du premier ministre Bracken est unique, croyons-nous, dans l'histoire publique du Canada.

Agronome de carrière, il avait rapidement conquis ses grades et aux alentours de 1923 dirigeait le grand collège agricole de St-Vital, au Manitoba. Il était estimé et respecté des éléments agraires. Peut-être possédait-il leur admiration à un degré remarquable du fait que jamais ni de près ni de loin il n'avait touché à la politique. Il était un spécialiste de l'agriculture et rien autre.

Or, vers 1923, le gouvernement libéral Norris touchait à son déclin. C'était justement l'époque où la vague progressiste atteignait à son apogée dans l'Ouest.

Les unions de fermiers décidèrent de se jeter dans la mêlée. Au petit bonheur ils eurent des candidats dans la plupart des comtés, mais sans autre espoir que d'en faire élire quelques-uns.

Quelle ne fut pas leur surprise le soir du scrutin de se trouver au pouvoir!

Ils avaient bien les soldats, mais point de chef. Pas un seul avocat dans leurs rangs pour en faire le procureur général, l'administrateur de la justice. Ils se tournèrent vers les milieux libéraux et obtinrent sans peine le concours d'un des meilleurs avocats de Winnipeg. Première lacune comblée, mais il en restait une seconde non moins importante: celle d'un chef.

Les progressistes tout instinctivement firent appel au recteur Bracken du collège agricole de St-Vital. On ne savait de lui s'il tenait par ses origines aux conservateurs ou aux libéraux. Mais on n'ignorait point qu'il était honnête, cultivé, intelligent, désintéressé, large d'idées et d'un esprit ouvert. On le pria donc de devenir chef du parti et par le fait même premier ministre de sa province. M. Bracken hésita et refusa même, puis finalement céda devant les instances des progressistes.

M. Bracken venait d'écrire une page inédite dans l'histoire politique du Canada. Du jour au lendemain, il entrait de plain-pied dans la politique et sans jamais en avoir tâté il devenait chef d'un parti puissant et premier ministre de sa province.

Ce poste de premier ministre du Manitoba, M. Bracken l'a tenu brillamment à travers une période difficile. Si demain il prend sa retraite, —il est à peine au début de la quarantaine,—il laissera derrière lui le souvenir d'un administrateur intègre et capable.

Un hommage du roi d'Italie à Pie XI et à sa famille

Les journaux italiens ont publié une information annonçant que le roi Victor-Emmanuel a, par décision personnelle, conféré au comte F. Ratti, neveu de Pie XI, et aux siens, le droit d'ajouter à leur nom l'appellation "de Desio".

Le souverain a voulu ainsi honorer et le lieu où est né le Saint-Père et la famille qui a donné un si grand Pontife à l'Eglise.

En Saskatchewan

LE CONGRÈS DES FRANCO-CANADIENS

Bases d'organisations pour une plus grande expansion de la pensée française par la formation d'une élite.

Le Congrès des Franco-Canadiens de la Saskatchewan a eu lieu avec un grand succès à Saskatoon, les 28, 29 et 30 juillet.

Voici les noms des officiers élus:

Comité exécutif

Président général, Docteur Laurent Roy; Vice-présidents, M. Eugène Cadieux; Me Adrien Doiron; M. Louis Demay; M. A.-T. Breton; Secrétaire-trésorier, M. l'abbé Maurice Baudoux.

Comité fédéral

M. l'abbé Maurice Baudoux; Me S.-M. Bonneau; M. A.-T. Breton; M. Eugène Cadieux; M. Louis Demay; M. Maurice Denis; Me Adrien Doiron; Mgr Kugener; M. Dumont Lepage; M. Antonio de Margerie; M. Amédée Motut; M. le Docteur Roy.

Conseil de l'A.C.F.C.

M. l'abbé Zéphir Garand, curé de Wauchope, Aumônier général de l'A.C.F.C.; R. P. Rosario Leclerc, O.M.I., recteur du collège Mathieu de Gravelbourg; R. P. Joseph Valois, O.M.I., rédacteur au "Patriote de l'Ouest"; trois membres du Comité Exécutif de l'A.C.F.C., à nommer ultérieurement par celui-ci.

Chef du Secrétariat de l'A.C.F.C., M. Antonio de Margerie.

Impression générale

Le R. P. Joseph Valois, O.M.I., directeur du "Patriote de l'Ouest," écrit au sujet du Congrès:

"Vu l'accalmie de la persécution, qui nous laisse un instant de répit, les assises de nos deux associations ont pris une orientation nouvelle. Au lieu d'organiser la lutte, lutte urgente, pour sauvegarder l'acquis, cette fois le travail a eu pour but de jeter les bases d'organisations diverses destinées à promouvoir une plus grande expansion de la pensée française par la formation d'une élite.

Ce fut là sans doute le trait le plus saillant du Congrès. Sans cesse, au cours des séances, on a repris et discuté sous tous ses angles le projet de la formation de cercles d'étude dans chaque paroisse, afin d'ancrer chez tous les congressistes la conviction profonde que c'est l'un des moyens les plus pratiques et les plus efficaces d'équiper nos jeunes pour l'avenir.

C'est autour de la jeunesse qu'a évolué le Congrès. Et à raison. Nous avons les adultes. Mais les jeunes? Nous n'en sommes pas assurés. Les temps et les circonstances changent avec une rapidité étonnante. Ne sommes-nous pas à l'époque de la vitesse? On fait tout en grande vitesse, à la course. On ne veut pas se donner le loisir de peser, de soupeser les idées et les systèmes, au point de vue moral, social, politique, éducatif et religieux. Dans le fouillis, le Congrès a jeté de la lumière. Il a exposé les vrais principes qui défient le temps; il a tracé les jalons qui permettront aux adultes de voir clair et aux jeunes de monter; il a montré l'indéfectible ascendant social de l'Eglise et prémuni les nôtres contre les doctrines frelatées et dissolvantes du communisme; il a réhabilité certaines vérités de base, essentielles à la formation de la jeunesse, mais que malheureusement nos gouvernements ont mis au rancart; il s'est opposé "aux grandes unités scolaires" qui enlèvent aux parents le contrôle de leurs écoles; il a surtout insisté sur l'importance de la culture religieuse et française: tâche que doivent accomplir avec sérieux nos instituteurs et institutrices.

Pour faciliter le travail des cercles, le Congrès lance une campagne pour l'établissement de bibliothèques paroissiales, la campagne du livre français. C'est un antidote contre les mauvais journaux, la majorité, les magazines et tous les livres anglais: romans, histoires de crimes et de meurtres, de détectives . . . dont la lecture déforme le jugement et émousse le sens moral.

Formation des cercles d'étude, établissement de bibliothèques paroissiales: les deux seules résolutions adoptées par l'A.C.F.C., mais deux résolutions capables, mises sérieusement en pratique, de former une élite.

Car, dans ces bibliothèques nos jeunes y puiseront, outre les connaissances indispensables à celui qui désire se spécialiser, le goût de la littérature française, donc l'amour de leur langue, qui ne le cède à aucune en fait de précision et d'harmonie."

LES DIVIDENDES DANS L'ALBERTA

Les citoyens sont priés de se faire inscrire—Un accord entre eux et le gouvernement albertain.

EDMONTON—Le gouvernement de M. Aberhart vient de rendre publiques les formules d'inscription relatives aux paiements des dividendes et de convention entre les citoyens et le gouvernement.

Questionnaire

D'après la formule d'inscription, chaque citoyen devra fournir les renseignements suivants: 1o Son nom; 2o l'adresse de son domicile; 3o son âge, la date et le lieu de sa naissance; 4o son état de santé; 5o sa nationalité; 6o le nombre d'années vécues sans interruption en Alberta; 7o s'il a vécu en dehors de la province depuis 1930? 8o marié, célibataire, veuf ou veuve; 9o les noms de ses enfants âgés de moins de 21 ans qui sont à sa charge; 10o (a) est-il propriétaire foncier, simple propriétaire ou locataire? (b) S'il est propriétaire foncier, accepterait-il au moins 10% du loyer sous forme de crédit d'Alberta? Si plus, combien? 11o Sa profession. (A un citoyen de profession libérale on demande s'il accepterait au moins le paiement de 20% de ses honoraires avec du crédit d'Alberta. 12o Quel autre travail peut-il le mieux faire? 13o Quel est son employeur actuel et depuis quand? 14o S'il est chômeur, consentira-t-il à travailler moyennant un salaire équitable si on le lui demande? 15o Quel est son revenu actuel provenant (a) de son salaire; (b) d'autres sources; (c) d'en dehors de la province. 16o Quelles sont ses dettes: (a) d'hôpital ou de médecin; (b) d'épiceries; (c) de machineries; (d) d'hypothèques; (e) autres dettes. 17o Autres dettes.

Accord

Outre cette formule d'inscription, il y a une formule qui est une sorte d'accord ou de convention entre les citoyens de la province et le gouvernement. Selon cette convention, les citoyens de l'Alberta doivent promettre de "coopérer le plus possible avec le gouvernement, d'échanger du papier de crédit social pour du vrai comptant perçu de sources extérieures et de ne pas présenter ce "papier de crédit social" pour payer des taxes ou d'autres impôts du gouvernement jusqu'à ce que le gouvernement juge bon de l'accepter.

En retour de ces promesses faites par les citoyens, le gouvernement s'engage à établir un "juste taux de salaires et des heures de travail raisonnables; de faire des prêts ne portant pas intérêt pour aider aux citoyens à s'établir chez eux ou en affaires, si ces prêts sont susceptibles de promouvoir les intérêts économiques de la province (il est à noter que ces prêts seront taxés de 2 pour cent pour frais d'administration); de donner des dividendes mensuels à tous les citoyens inscrits; de racheter quand cela sera possible le crédit de l'Alberta avec de la monnaie canadienne, afin de permettre aux citoyens de quitter la province.

Le major Douglas songerait à supplanter Aberhart

EDMONTON—L'"Edmonton Journal" prétend que la révolte gronde au sein même du parti crédit-socialiste contre le premier ministre Aberhart, et que les mécontents ont même la promesse formelle du major Douglas qu'il prendra la tête du parti, advenant l'évincement de M. Aberhart. Le journal affirme, au cours du même article, que le major Douglas s'est engagé à accepter de prendre la direction du gouvernement albertain, si les députés crédit-socialistes l'appelaient. M. Douglas aurait écrit ces choses au Dr Hall, député d'une circonscription d'Edmonton, qui aurait été le porte-parole des députés crédit-socialistes mécontents de la direction de M. Aberhart auprès du major Douglas.

Ministres fédéraux de retour vers le 13 août

OTTAWA—Cinq membres du cabinet fédéral actuellement à l'étranger seront de retour au Canada au cours de la semaine prochaine, d'après une déclaration du premier ministre Mackenzie King. Ce sont MM. Ernest Lapointe, Charles Dunning, Ian Mackenzie, J. G. Gardiner et C. G. Power, qui arriveront tous d'Europe à Québec vers le 13 août à bord de l'"Empress of Britain."

La Parole du Pape

LETTRE ENCYCLIQUE SUR LE CINÉMA

(Suite)

Les industriels du cinéma seront avertis que l'Eglise a souci des loisirs et des récréations de ses enfants, charge d'âme des non-catholiques comme des catholiques.

De temps en temps les Evêques feront bien de rappeler à l'industrie cinématographique que parmi les soucis de leur ministère pastoral ils ont le devoir de s'intéresser à toutes les formes de récréation saine et honnête, parce qu'ils sont responsables devant Dieu de la moralité de leur peuple, même quand celui-ci se divertit.

Leur ministère sacré les oblige à dire clairement et ouvertement qu'un amusement malsain et impur détruit les fibres morales d'une nation. Qu'ils rappellent aussi à l'industrie cinématographique que ce qu'ils demandent ne concerne pas seulement les catholiques, mais tout le public des cinémas.

Vous, en particulier, Vénérables Frères des Etats-Unis, vous pouvez insister sur le fait que l'industrie cinématographique de votre pays a compris sa responsabilité en face de la société.

Les films ne doivent pas seulement n'être pas mauvais, mais être positivement bons

Que les Evêques du monde entier s'efforcent d'éclairer les industriels du cinéma, en leur faisant comprendre qu'une force aussi puissante et universelle peut être dirigée utilement vers un but très élevé d'amélioration individuelle et sociale. Pourquoi, en effet, ne doit-il être question que d'éviter le mal? Les films ne doivent pas être un simple divertissement ni occuper seulement des heures frivoles de loisir, mais ils peuvent et doivent par leur force magnifique illuminer et diriger positivement vers le bien.

La promesse de s'abstenir des films dangereux ou coupables

Et maintenant, étant donnée la gravité de la matière, Nous croyons opportun de descendre à quelques indications pratiques.

Avant tout, comme Nous l'avons déjà indiqué, tous les Pasteurs d'âmes s'efforceront d'obtenir de leurs fidèles qu'ils fassent chaque année, comme leurs frères américains, la promesse de s'abstenir des films qui offensent la vérité et la morale chrétienne.

Cet engagement peut être obtenu d'une façon plus efficace par l'intermédiaire de l'église paroissiale ou de l'école et avec la diligente coopération des pères et des mères de famille conscients de leurs graves responsabilités.

Les Evêques pourront aussi employer à ce but la presse catholique qui montrera la beauté et l'efficacité de la promesse en question.

Une classification des films au point de vue moral

L'accomplissement de cette promesse requiert que le peuple connaisse clairement quels films sont permis à tous, quels films sont permis sous réserve, quels films sont nuisibles ou positivement mauvais.

Ceci exige la publication régulière, fréquente, prompte de listes des films classifiés, rendues facilement accessibles à tous au moyen de bulletins spéciaux ou d'autres publications opportunes; comme aussi au moyen de la presse catholique quotidienne.

Il serait désirable en soi qu'on pût établir une liste unique pour le monde entier car c'est la même loi morale qui est pour tous en vigueur. Cependant, comme il s'agit de représentations qui intéressent tous les rangs de la société, grands et petits, savants et ignorants, le jugement porté sur un film ne peut être partout de même. En effet, les circonstances, les usages et les formes varient dans les divers pays: c'est pourquoi il ne serait pas pratique d'établir une seule liste pour le monde entier. Si toutefois chaque nation finit par avoir une classification des films telle que nous l'avons indiquée plus haut, celle-ci offrira déjà en principe la direction requise.

La création dans chaque pays d'un bureau national du cinéma

Il sera donc nécessaire que les évêques créent en chaque pays un bureau national permanent de revision qui puisse promouvoir la production de bons films, classer les autres et faire parvenir leur jugement aux prêtres et aux fidèles. Ce bureau sera très opportunément confié aux organismes centraux de l'Action Catholique, qui dépend précisément des Evêques. Il est nécessaire cependant qu'il soit établi, en tout cas, que pour être efficace et organique cette signalisation ait une base nationale et qu'elle soit faite par un centre responsable unique; naturellement les Evêques, pour de très graves motifs, pourront dans leur propre diocèse et au moyen de leur Commission diocésaine, appliquer à la liste nationale—qui doit s'en tenir à des bornes plus générales convenant à toute la nation—des critères plus sévères, tels que peut les exiger le tempérament de la région, en censurant même des films qui ont été admis dans la liste générale.

Ce bureau sera en outre chargé de l'organisation de salles de cinéma existant dans les paroisses et les associations catholiques, de façon à garantir à ces salles des films revisionnés. Grâce à l'organisation de ces salles qui sont souvent de bons clients pour l'industrie cinématographique, on peut formuler une autre exigence, à savoir que cette même industrie produise des films répondant pleinement à nos principes, films qui seront ensuite présentés non seulement dans les salles catholiques, mais dans les autres.

Nous comprenons que l'installation d'un tel bureau représentera un certain sacrifice, une certaine dépense pour les catholiques des divers pays. Toutefois, la grande importance du cinéma et la nécessité de protéger la moralité de la nation entière rend ce sacrifice plus que justifié. L'efficacité, en effet, de nos écoles, de nos associations catholiques et même de nos églises est amoindrie et mise en danger par la plaie des cinémas mauvais et pernicieux.

La composition de ce bureau

Le bureau doit être, de toute façon, composé d'hommes à qui la technique cinématographique soit familière et qui soient bien affermis dans les principes de la moralité de la doctrine catholique; ils doivent être guidés et directement assistés par un prêtre choisi par les Evêques.

Une entente opportune ou des échanges de signalisation et d'informations entre les bureaux des différents pays pourront rendre plus efficace et harmonieuse l'oeuvre de revision des films, tout en tenant compte des différentes conditions et circonstances.

On ajoutera ainsi une unité de direction dans les jugements et les signalisations de la presse catholique dans le monde entier.

Ces bureaux profiteront opportunément non seulement des expériences faites aux Etats-Unis, mais aussi du travail magnifiquement réalisé par les catholiques des différents pays.

Même si les membres de ce bureau—avec les meilleures intentions et dispositions—tombaient en quelque erreur, comme il arrive en toutes choses humaines, les Evêques tâcheront, dans leur prudence pastorale, de réparer les erreurs et en même temps de sauvegarder, autant que possible, l'autorité et l'estime du bureau, le renforçant avec des membres d'autorité ou en substituant ceux qui se sont démontrés incapables.

Si les Evêques du monde acceptent leur responsabilité pour exercer cette vigilance onéreuse sur le cinématographe—ce dont Nous ne doutons pas, car Nous connaissons leur zèle pastoral,—ils pourront accomplir une grande oeuvre pour la protection de la moralité de leurs peuples dans leurs moments de loisir et de récréation. Ils s'assureront l'approbation et la coopération de tous les bons esprits catholiques et non-catholiques, ils contribueront à assurer l'acheminement de cette grande puissance internationale qui est la cinématographie avec l'intention élevée de promouvoir le plus noble idéal et les règles de vie les plus droites.

Pour donner donc plus de force à ces voeux qui découlent de Notre coeur paternel, Nous implorons le secours de la grâce divine, en gage de laquelle Nous vous donnons avec l'effusion de notre âme, à vous, Vénérables Frères, et au Clergé et aux peuples qui vous sont confiés, la Bénédiction apostolique.

PIE XI.

Jubilé de diamant d'ordination sacerdotale

Le 24 juillet, des fêtes inoubliables se sont déroulées à Peace River, à l'occasion du soixantième anniversaire de prêtrise du doyen du Vicariat de Grouard. Les cérémonies se déroulèrent sous la présidence de Son Exc. Mgr Guy, O.M.I.

Ces fêtes coïncidèrent avec la retraite annuelle du clergé.

Parti de Grouard, le R. P. Le Serrec se rendit en automobile jusqu'à Peace River, soit 120 milles.

A neuf heures, le vénérable jubilaire célébrait la sainte messe; il était assisté par le R. P. C. Falher, O.M.I. Son Excellence assistait au trône, accompagné de M. l'abbé Charest.

Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Robert, prédicateur de la retraite des prêtres.

Le R. P. Le Serrec fut félicité en 12 différentes langues: le breton, le cris, le français, l'anglais, le chinois, le montagnais, le flammand, le castor, l'allemand, l'italien, le latin, le grec.

PARIS — Un décret du ministère des finances de France ordonne à tous les Français de déclarer leurs avoirs à l'étranger soit en monnaie, soit en obligations. Ceux qui manqueront à cet ordre seront punis sévèrement.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Le nettoyage de la cathédrale est complètement terminé et l'on va commencer la décoration sous peu. Le peinturage se continue et va bon train.

Durant la semaine, les messes ont lieu à la sacristie, mais l'on se réunit à la cathédrale pour les dimanches. Les travaux vont probablement durer jusqu'à l'an prochain.

• • •

Dimanche prochain l'on observera à Saint-Boniface et dans le diocèse, la fête de l'Assomption.

A l'hôtel de ville

Un problème sérieux est celui de la construction de nouveaux trottoirs en ciment pour remplacer ceux en bois qui, remontant à 25 ans ou plus, ne peuvent plus supporter aucune réparation et deviennent une vraie disgrâce pour la ville et une source d'ennuis pour les piétons. Dans ces temps où l'on parle tant de vastes projets de travaux publics pour combattre le chômage, il semble que le conseil devrait trouver un moyen de faire ces travaux.

• • •

La commission des parcs a donné le nom de parc Provencher au parc situé sur l'ancien terrain du Collège et le nom de parc Taché à celui situé sur la place Taché, située en face de l'hôpital.

Le nivellement du terrain par la grosse charrue à traction avait été commencé au parc Taché, mais a dû être arrêté parce qu'il y a trop de pierre sur le terrain; mais le travail sera repris incessamment d'une autre manière, la commission tenant à faire ce nivellement cette année.

• • •

La demande de la commission scolaire de l'achat de quatre acres sur l'ancien terrain du Collège a été refusée, mais la commission des parcs, d'accord avec la ville, a permis à la commission scolaire d'user à sa volonté de ce terrain comme terrain de jeux pour les enfants de l'école Provencher.

• • •

Par les soins de la commission scolaire, une nouvelle clôture moderne en fil de fer galvanisé a été posée sur le terrain de l'école Provencher; elle répondait à un réel besoin.

AU COLLEGE

Le 15 août, fête de l'Assomption, tous les élèves anciens et actuels sont invités à venir faire la sainte communion et à déjeuner au Collège.

Décès de Mlle Alice Hogue

Mlle Alice Hogue, fille de M. et Mme Achille Hogue, 274, rue Notre-Dame, est décédée le mardi 4 août, après deux mois de maladie. Elle était âgée de 27 ans et était née à Saint-Boniface.

Outre son père et sa mère, la défunte laisse quatre soeurs: Anna (Mme Armand Viau), Eva (Mme Henry Buckland), Aurore et Léonie, ainsi que deux frères, Emile et Jean, tous de Saint-Boniface.

Les funérailles ont eu lieu jeudi matin à la cathédrale. Le service fut chanté par son oncle, M. l'abbé Hogue, curé d'Elie. Les porteurs étaient MM. Armand Viau et Henry Buckland, ses beaux-frères, Ulysse Lamoureux, Camille Lambert, David Toupin et Emile Hogue, son frère. L'inhumation s'est faite au cimetière de Saint-Boniface.

La Liberté offre ses condoléances à la famille.

Mort d'un frère de M. W. Raymond

M. William Raymond a reçu la triste nouvelle de la mort de son frère, Rémi, décédé à Saint-Jean-d'Iberville. Le défunt a été recommandé aux prières à la cathédrale dimanche dernier. Nos sincères sympathies.

Nouvelles de la Grotte de Notre-Dame de Lourdes à Saint-Boniface

1. Semaine du samedi 1er août au vendredi 7.

Samedi 1er août. Environ 100 personnes à la messe de 8 h. à la Grotte; 68 ont communié. Sur le soir, visite à la Grotte avec une nouvelle convertie de Winnipeg.

Dimanche 2 août. Jour de visites nombreuses. Le soir, au Salut de 7 h. 30, de 150 à 200 personnes assistaient; elles ont répondu avec entrain aux Invocations de Lourdes qu'un Père fait pendant que l'officiant tient le Très Saint-Sacrement en mains immédiatement avant la Bénédiction; chant de l'Ave Maria de Lourdes.

Lundi 3 août, jour de vacances: visites ininterrompues à la Grotte.

Mercredi 5 août. Le pèlerinage annoncé de Saint-Jean-Baptiste, Man., n'est pas arrivé. L'après-midi, une malade dans la voiturette, après avoir prié à la Grotte, a été conduite jusqu'à la porte de l'église, et de là, à travers le cimetière, de retour à la Grotte.

Toute la semaine beaucoup de visiteurs, surtout le soir, jusqu'à une heure assez tardive.

2. Offices de la semaine suivante.

Samedi 15 août, jour de l'Assomption de la Très Sainte Vierge, messe à 8 h. à la Grotte pour les Bienfaiteurs. Les Pères remercient les bienfaiteurs inconnus pour les oboles faites pendant la semaine.

Dimanche 16 août, 3ème du mois, Salut à 8 h. 30 avec les Invocations touchantes de Lourdes. Après le Salut, **grande procession aux flambeaux.** Comme c'est le lendemain de la fête de l'Assomption, on s'attend à beaucoup de monde, s'il fait beau.

Tiers-Ordre de Saint-François

N.B.—1. Réunion des Novices, le 19 août, 3ème mercredi du mois, avec Absolution Générale.

2. Réunion mensuelle, 5 août, très nombreuse avec beau chant et beaucoup d'entrain. On a annoncé la mort de notre chère soeur, Alice Hogue, 27 ans, dont la vie a été celle d'un ange. Le lendemain, à son enterrement, fait par l'oncle de la défunte, M. le Curé Hogue, d'Elie, la chapelle de la Cathédrale était bondée. On a fait connaître aussi à la Congrégation que nos prières habituelles sont imprimées en français: elles seront à la disposition des Tertiaires dès le mois prochain. L'allocution était sur "l'Esprit de Charité" qui est l'Esprit de Dieu, selon ces paroles de Saint Jean: "Dieu est charité." On a montré que l'esprit de charité envers le prochain découle de la charité envers Dieu, qu'il faut le puiser dans la Sainte Eucharistie, et puis, envers qui et comment il faut le pratiquer.

• • •

Comment dire l'Office de la Sainte Vierge

Au commencement on dit **Aperi Domine,** et à la fin **Sacrosanctae.** On récite **l'Ave Maria** avant chacune des Heures, excepté avant les Laudes, quand elles sont récitées immédiatement après Matines.

Tous les jours, après la troisième leçon des Matines, on dit le **Te Deum,** à la place du troisième répons, excepté durant l'Avent et le Carême où les Matines se terminent par le troisième répons. Cependant, quel que soit le temps, le **Te Deum** se dit toujours aux fêtes de la Vierge.

L'antienne de la Vierge ne se dit qu'après Laudes, ou du moins après l'Heure qui termine l'office, si on la récite conjointement avec Laudes. Les autres Heures se terminent simplement par le **Pater.**

Aux Complies, l'antienne de la Vierge est toujours suivie du **Pater,** de l'Ave et du Credo. Pendant le temps pascal on n'ajoute pas l'Alleluia aux versets et aux répons.

Les Tertiaires ont la faculté de dire leur Office en français, mais selon l'usage reçu dans nos Fraternités, la récitation publique est toujours faite en latin.

N.B.—Une Tertiaire m'a demandé s'il y avait moyen d'avoir **l'Office de la Vierge en français;** si d'autres le désirent, qu'ils le disent. On pourrait en faire venir un certain nombre.

PETITES NOTES

Mme François Saraillon, 211, rue Notre-Dame, Saint-Boniface, est partie pour Montréal où elle va voir son fils Gaston. Elle sera de retour en septembre.

• • •

M. et Mme H.-C. Vandaele, du Salon de beauté Jeanne, sont partis pour Chicago où ils assistent à la convention des coiffeurs. Ils seront absents deux semaines.

• • •

M. Gabriel Marcoux, qui a fait un stage au Sanatorium de Saint-Vital, est revenu dans sa famille, en pleine convalescence. M. Marcoux se sent rétabli et pourra bientôt reprendre l'enseignement.

• • •

M. et Mme Aimé Poirier, M. Antonin Poirier, Mme M. Poirier et son fils Raoul sont partis pour un voyage aux Etats-Unis.

TRIBUNE LIBRE

La Rédaction du journal n'est pas responsable des communications insérées sous cette rubrique. Les lettres destinées à la "Tribune Libre" doivent porter la signature de leur auteur, même si elles sont publiées sous des initiales ou un nom de plume.

Les résultats des élections

Cher Monsieur le Directeur,

Maintenant que les élections sont terminées et que les esprits sont plus calmes, il pourrait être bon de méditer un peu sur les résultats.

A moins de nouvelles élections, nous aurons en Chambre deux députés canadiens-français, tous deux excellents sans doute, mais nous aurions pu élire quatre ou cinq des nôtres et notre influence en eût été grande, alors surtout que les différents partis sont numériquement faibles.

Quoi qu'il en soit, nous restons avec deux députés. Nous nous souvenons du temps où nous en avions cinq ou six et notre proportion au point de vue population était alors exactement ce qu'elle est actuellement.

Plusieurs choses sont changées depuis. Nous avons de nouveaux partis, de nouvelles doctrines, nous subissons de nouveaux courants. Les choses vont tellement mal que l'on est prêt à essayer n'importe quel nouveau remède,—même quand on n'en comprend pas la nature!

Une autre nouveauté, c'est le vote dit "proportionnel." Le système ne semble pas opérer comme on l'avait espéré tout d'abord. Du moins, il ne donne pas les résultats qu'on en espérait. L'élu n'est pas nécessairement le choix de la majorité quand des milliers d'électeurs, comme à Saint-Boniface, lui refusent leur second choix. Puis, il semble illogique de donner autant de valeur au second vote qu'au premier choix quand on fait le recomptage.

En tout cas, on pourrait et on devrait s'entendre pour échanger ses votes au profit d'un des nôtres. C'est ce qui a empêché M. Gagnon, excellent candidat, garçon intelligent, honnête et cultivé, d'arriver.

M. Gagnon avait obtenu une majorité substantielle au premier scrutin. Lors du dépouillement ultérieur, il a été mis en minorité parce que, en comptant les bulletins de M. Jodoin, une foule d'électeurs (800, dont un grand nombre des nôtres), n'avaient voté que pour leur candidat. Un vote no 2 eût sauvé la situation!

En tout cas, M. le directeur, il est décourageant de voir nos meilleurs hommes se faire battre les uns après les autres et cela grâce à l'incurie de nos propres gens. On a vu ce que les communistes, unis autour d'une doctrine de haine, ont pu faire. Que n'avons-nous autant d'intelligence!

Je ne sais trop ce que l'avenir nous réserve, mais ceux qui veillent aux intérêts de la cité doivent être justement inquiets. Si nous manifestons bien longtemps la même bêtise et le même manque d'intelligence, comment nous maintiendrons-nous? Quelle influence aurons-nous?

Est-il étonnant, après cela, que les honnêtes gens, les hommes intelligents et probes, abandonnent la chose publique aux mains d'aventuriers qui y cherchent tout simplement leur propre intérêt ou une satisfaction à leur grosse vanité?

CITOYEN.

Après les élections

Saint-Boniface, Man.,
Le 3 août 1936.

Le dimanche 26 juillet, la belle paroisse si foncièrement canadienne-française de Letellier était le théâtre d'une cérémonie très importante—le dévoilement d'un monument à la mémoire d'un vaillant explorateur de notre race.

Lundi, avec les échos de cette fête encore résonnant dans leurs oreilles, les citoyens de Letellier se rendirent au poll et donnèrent à l'Hon. W.-R. Clubb une majorité anormale qui occasionna la défaite d'un des leurs, M. P. Bourgeois, candidat d'opposition.

Je suis à me demander si vraiment ce grand patriotisme existe bien dans le coeur et l'âme des citoyens de Letellier, ou si ce ne serait, par hasard, que paroles vides? Est-ce une preuve que nos Canadiens français perdent du prestige?

Nous sommes tout de même heureux de constater que les citoyens de Saint-Jean-Baptiste, toujours debout, ont su, eux, faire honneur encore une fois à leur langue et à leur nation.

Bien à vous,

J.-R. DUPAS,
156, rue Notre-Dame,
Saint-Boniface.

CHEZ LES C.C.F.

Le chef du parti réclame l'autonomie du Canada—Sympathies au gouvernement espagnol.

TORONTO — Le chef du parti C.C.F., M. J.-S. Woodsworth, a déclaré, à un dîner qui réunissait les congressistes C.C.F., que le Canada devrait sans tarder proclamer son autonomie pour prévoir le cas où l'Angleterre se trouverait engagée dans une guerre. Nous voulons, dit-il, nous débarrasser du capitalisme et de l'impérialisme. La plupart des guerres ne peuvent être justifiées à la lumière de l'histoire. D'ici quelques mois, on proposera de créer une forte armée au Canada. Nous n'avons aucune raison d'entretenir une armée considérable, puisque nous avons l'Atlantique à l'est, le Pacifique à l'ouest, les Esquimaux au nord et que nous pouvons compter sur l'assistance des Etats-Unis en vertu de la doctrine Monroe contre tout agresseur européen ou asiatique. Je ne crois pas que nous puissions compter sur la protection de la Grande-Bretagne en cas de guerre.

Nous n'avons rien à dire lorsqu'il s'agit de formuler la politique internationale de la Grande-Bretagne. Nous n'avons aucune raison de sacrifier nos fils lorsque l'Angleterre entre en guerre.

La province de Québec

M. E.-J. Garland, ancien député aux Communes et organisateur général de la **Co-operative Commonwealth Federation,** a recommandé à son parti d'endosser et d'encourager un grand mouvement de coopérative de consommation. Dans son rapport général, M. Garland affirme que tout ce qui manque à la C.C.F. dans la province de Québec, c'est un chef canadien-français qui possède du magnétisme.

Les congressistes ont adopté, sur proposition de M. William Irvine, de la Saskatchewan, une résolution de sympathie à l'endroit du gouvernement de gauche de l'Espagne qui doit faire face à une rébellion fasciste; ils ont aussi adopté une autre résolution pour demander la libération des grévistes des camps de secours condamnés à la suite de l'émeute de Regina le 1er juillet 1935.

M. Woodsworth réélu président

Les membres de la Coopérative Commonwealth Federation ont réélu pour la quatrième fois, M. J.-S. Woodsworth, député aux Communes et chef parlementaire du parti, comme leur président. M. J. Coldwell, député fédéral de Rosetown-Biggar, a été élu vice-président et le conseil national se compose maintenant de M. King Gordon, Vancouver, de M. Robert Gardiner, de l'Alberta, de M. David Lewis, d'Ottawa, de M. William Irvine, de l'Alberta, de Mlle Batrice Brigden, de Winnipeg, et de M. Ed. Jolliffe, de Toronto. Il fut fortement question d'appeler un organisateur canadien-français à faire partie du conseil national, mais la résolution fut rejetée après un long débat.

Neutralité

Le congrès de la C.C.F. a adopté plusieurs importantes résolutions. Les délégués ont adopté une politique de neutralité pour le Canada en temps de guerre et rejeté un amendement qui avait pour but d'apporter certaines réserves à cette déclaration de neutralité. Les délégués ont aussi adopté des résolutions qui réclament la nationalisation de la **Banque du Canada,** la semaine de trente heures—plusieurs unions ouvrières ont protesté et soutenu qu'il était plus pratique de s'en tenir à la semaine de 40 heures—et tout un programme de mesures pour enrayer le chômage: pensions à 60 ans, entraînement technique des chômeurs, bourses fédérales d'étude aux universités, travaux publics d'une portée sociale et d'une valeur permanente.

Une lettre de l'épiscopat mexicain aux ouvriers et paysans

Les archevêques et évêques du Mexique ont publié une lettre pastorale, adressée aux ouvriers et aux paysans qu'une violente propagande antireligieuse et marxiste cherche à éloigner, pour toujours, de leur foi traditionnelle.

La lettre proclame d'abord solennellement les mérites de l'Eglise du Christ qui s'est toujours penchée vers les humbles, non seulement pour ce qui regarde leurs intérêts matériels, mais encore pour promouvoir le progrès civil et le bien-être économique des travailleurs.

Après avoir exposé la doctrine sociale de l'Eglise à la lumière des Encycliques pontificales, l'épiscopat rappelle, en particulier, tout ce qu'a fait le catholicisme pour le Mexique et comment la population aborigène doit, on peut l'affirmer, sa survivance à l'Eglise qui prit opiniâtrement sa défense contre les conquérants, alors que, dans les pays voisins, soumis au protestantime, on assiste à l'extermination de toute une race.

La lettre réfute ensuite les théories socialistes et communistes, puis conclut par un appel à l'étude des Encycliques de Léon XIII et de Pie XI et par une demande de prières pour que revienne promptement au Mexique, avec la paix religieuse, la paix sociale.

BELLEVUE, Alta. — Une automobile a été frappée par un train près d'ici dimanche. Six personnes de Blairmore ont été tués.

CALGARY — La grêle a fait des dégâts assez considérables, samedi soir, dans l'Alberta central. Dans le district de Didsbury, les dommages seraient de 40 à 100 pour cent.

La Chambre de Commerce d'Edmonton proteste

EDMONTON — La Chambre de Commerce a télégraphié vendredi soir au premier ministre Mackenzie Knig, lui demandant d'agir promptement pour empêcher le gouvernement albertain d'émettre ses certificats de prospérité. Elle allègue que l'émission de ces certificats est en contravention avec la loi qui place la monnaie sous le contrôle du gouvernement fédéral.

La première émission de 250,000 certificats de $1.00 a été distribuée à travers la province vendredi soir. Chaque circonscription a été autorisée à dépenser $5,000 payables en certificats sur des travaux pendant le mois de juillet.

Le gouvernement fédéral ne s'occupera pas immédiatement de la protestation de la Chambre de Commerce d'Edmonton. Il attendra le retour du ministre des finances et du ministre de la justice.

La mort tragique du vieux trappeur

ROCKEY MOUNTAIN HOUSE, Alberta—Une humble croix de bois marque aujourd'hui l'endroit où repose pour l'éternité Olaf Olson, 60 ans, un trappeur mort de faim dans sa hutte, sur les bords de la rivière Baptiste.

Le cadavre décomposé a été découvert d'abord par un trappeur, qui avertit la police, puis le constable Leyland lui fit une sépulture.

Olson prépara sa dernière fournée de pain le 28 mai dernier, d'après ce qui est indiqué dans son journal. Vers la mi-juillet, Olson se sentit malade. Le 14 il écrit: "Très malade, toute la journée au lit." Le 15: "De plus en plus faible!" Le 16: "Plus faible encore, je ne vois plus."

Et c'est ainsi jusqu'au 26 juillet. On présume qu'il mourut vers ce temps-là. Olson, un Norvégien, habitait dans la région depuis 1929.

Les feux de forêts sont nombreux

Les feux de forêts sont nombreux et causent des ravages au Manitoba, dans l'Ontario et dans l'Alberta.

Dans la région du Sault-Sainte-Marie, 800 hommes ont été engagés pour aider les gardes forestiers à combattre 32 incendies. Au-dessus du lac Supérieur, dans la baie Oiseau, un autre incendie couvre douze mille carrés. Dans la région de Parry Sound, plusieurs centaines d'hommes font face à plus de 25 feux.

Grande exposition de fruits du 20 octobre au 7 novembre

L'exposition impériale de fruits de 1936 aura lieu à Renshaw Hall, à Liverpool, Angleterre, du 20 octobre au 7 novembre. Cette grande exposition annuelle de fruits frais, de conserves de fruits et de miel, produits et emballés dans les différents pays qui composent la fédération des pays de l'Empire Britannique, est considérée à juste titre comme la mesure de la qualité, du style, de l'apparence, et de l'habileté dans l'emballage des fruits de l'Empire Britannique. A l'exposition de 1935, tenue à Cardiff, Pays de Galles, les produits canadiens ont remporté plusieurs des prix les plus enviés, et notamment la coupe John Howard pour la section de l'Empire Britannique, qui a été gagnée par James Lowe de Oyama, Colombie-Britannique, avec son étalage de dix caisses de pommes à gâteau.

Toute demande d'inscription doit être reçue à Ottawa avant le 12 septembre et tous les envois doivent être accompagnés d'un certificat d'origine.



Page Féminine

Directrice, MERE-GRAND

Toi ou Moi . . .

As-tu songé parfois à l'heure inévitable
Où l'un de nous devra pour toujours rester seul?
Quand la mort au front blême et le sort implacable

L'un des deux, toi ou moi, quittera cette terre
Pour un monde inconnnu, sans espoir de retour,
Et l'autre, resté seul avec sa peine amère,
Attendra dans le deuil de partir à son tour.
Auront enveloppé l'autre du froid linceul.

Que de fois il croira, le soir, encore entendre
Le doux pas qui jadis faisait battre son coeur.
Et triste, se tiendra sur le seuil pour attendre
Toujours en vain, hélas! le retour du bonheur.

Le souvenir des jours bénis passés ensemble
Ne fera qu'ajouter au morne désespoir.
Muette pour toujours la voix qui ce soir tremble,
En répétant: "Je t'aime" ou en disant: "Bonsoir."

Clos à jamais ces yeux et leur flamme céleste,
Leur vif éclat et pur pour toujours disparu!
Et les traits bien-aimés cachés avec le reste
Sous quelques pieds de terre . . . ils ne reviendront plus.

Même le souvenir des serments de la veille
Ajoutera sa peine aux cruelles douleurs;
Dans le calme des nuits, quand tout ailleurs sommeille,
Il devra veiller seul en essuyant ses pleurs.

Cette heure-là pourtant sonnera, ma chérie,
A quoi bon murmurer? C'est la commune loi!
Mais lorsque l'un de nous quittera cette vie,
Que Dieu prenne pitié de l'autre . . . toi ou moi!

VOTRE ENFANT BOUDE?

Soudain, après une réflexion, même anodine, après une observation juste mais faite avec douceur, après un geste insignifiant pour tout autre, mais remarqué, interprété par votre enfant, celui-ci boude . . . Vous connaissez tous, parents, que cette attitude désole, vous connaissez ce visage fermé, ce pli de la bouche, ces yeux mauvais ou éteints, cette moue mécontente, ce silence rageur que rien, ni tendresse, ni sévérité ne peut rompre? . . .

L'enfant boude: il n'y a qu'à le laisser dans son coin; car il y a la bouderie de l'entêtement, et l'entêtement est idée fixe qu'on ne brise pas du premier coup . . .

Pourquoi cette bouderie de votre enfant? . . . Parce qu'il est timide et n'ose dire sa pensée opposée à la vôtre . . . Parce qu'il n'a pas de caractère, de volonté et il trouve plus simple de manifester sa mauvaise humeur par un visage renfrogné que d'émettre une idée combative . . . Parce qu'il est susceptible: un rien le froisse, un rien enfanté souvent par seule imagination, et au lieu de provoquer une loyale explication, il concentre en lui-même de secrètes colères même contre ses meilleurs amis; parce qu'il est orgueilleux et ne veut pas avouer ses faiblesses dont il se rend compte: il rumine en lui-même ses révoltes . . .

La bouderie, si elle n'est pas corrigée dans l'enfant, grandit avec l'âge, passe à l'état d'habitude et devient chez l'homme, qui ne la réprime pas, une source continuelle de difficultés et d'ennuis; il souffre le premier, et il fait souffrir les autres.

Comment traiter l'enfant boudeur? Comment le corriger?

Ne faites pas attention à son mécontentement et ne paraissez pas même le remarquer. S'il persiste, s'il rend sa mauvaise humeur plus sensible avec le secret calcul de vous obliger à lui en demander la cause, persistez vous-même dans votre complète indifférence; il ne tardera pas à renoncer à une manoeuvre qui n'a point de succès et bientôt vous le verrez reprendre son air serein, comme si rien de fâcheux ne lui était arrivé. Dans ce cas, gardez-vous bien de lui adresser quelques reproches, vous ne réussirez qu'à charger de nouveau l'horizon; encouragez, au contraire ses bonnes dispositions par un air satisfait qui contraste avec votre indifférence et votre froideur précédentes, et ne faites aucune allusion à sa mauvaise humeur passée.

Si votre enfant boude pendant les jeux et qu'il les abandonne, ne vous en préoccupez pas; que ses camarades continuent à s'amuser comme s'il était toujours là et pour lui prouver que son abstention ne les trouble nullement.

Le boudeur reconnaîtra bientôt que la manifestation de son mécontentement n'a été d'aucun effet, et comme, en abandonnant ses jeux, il s'est imposé une privation et une contrainte, il se trouve qu'au lieu de punir les autres, il s'est puni lui-même. Il sera très humilié de ce qu'on ne fait pas attention à lui et que son mécontentement n'impressionne personne; cette humiliation est sa première correction; il réfléchira et veillera à ne plus bouder une autre fois.

Mais si vous vous inquiétez du boudeur, si vous allez le chercher dans sa retraite, si vous le suppliez de revenir, il triomphera; il dictera ses conditions, il trouvera excellent ce moyen d'obtenir ce qu'il veut, de désarmer votre autorité . . . et recommencera.

Donc, laissez le boudeur à sa bouderie, elle porte en elle-même le châtiment qu'elle mérite.

M. COMOLET-SUE.

Pour avoir la chair ferme

La fermeté des chairs est un indice de jeunesse et de bonne santé.

Conservez-la ou acquérez-la par des frictions d'eau fraîche matin et soir sur tout le corps.

En général, suivez une hygiène très rigoureuse et ayez une alimentation saine et pas trop abondante.

CAMARADERIE FRATERNELLE

Dans une même famille, les frères et les soeurs sont, et c'est malheureux à constater, de parfaits étrangers. Ils ne se parlent que brièvement, font chacun leur affaire et ne sortent jamais ensemble.

On pourrait compter sur les doigts les jeunes gens qui accompagnent leurs soeurs au théâtre, au cinéma, au bal. Les jeunes filles, d'ailleurs, n'y tiennent pas. Comme on n'a pas l'habitude de cette camaraderie fraternelle, ce serait, croient-elles, mal jugé, le monde est si méchant, car enfin, aucun des deux ne porte une étiquette: "Nous sommes le frère et la soeur!"

Cela vaudrait peut-être mieux et les empêcherait de passer aussi dans la vie sans se connaître.

Pourtant, un an ou deux les séparent, le plus souvent, c'est-à-dire qu'ils sont de la même génération, qu'ils ont les mêmes goûts, les mêmes enthousiames, qu'ils sont sensibles aux mêmes formes de la beauté.

Il n'importe, et jamais ils ne causent entre eux, jamais ils ne se font part d'une impression. Leurs vies sont aussi parallèles que les deux rails d'une voie ferrée, et comme les rails, ne se rencontrent jamais.

A quoi cela tient-il? Il n'en faut pas douter; cela n'a pas d'autre cause qu'un affreux préjugé dans l'éducation familiale.

Je ne sais vraiment à quoi pensent les mères qui séparent si soigneusement les jeux de leurs petits même et surtout quand ils sont à l'aube de l'enfance.

Mais c'est un principe, légalement établi: les petites filles ne jouent pas avec les garçons! Et voici le premier coup de hache donné dans le tronc de l'arbre familial.

Les conséquences de cet ostracisme sont multiples. Les petites filles craignent leurs frères et tous les petits gars, qui ne se plaisent d'ailleurs aux jeux violents que parce qu'ils n'ont pas la responsabilité de camarades plus faibles qu'eux. Ils n'apprennent pas, tout jeunes, que leur force ne sert pas qu'à échanger des horions, mais qu'elle doit aussi protéger les fillettes, soeurs, cousines ou camarades. C'est aussi pourquoi ils les prennent en pitié et les dédaignent franchement.

Aussi les entend-on dire avec un mépris non dissimulé: "Oh! toi, tu n'es qu'une fille!" cela veut dire, tu es sotte, et faible, et bonne à rien.

Comment espérer que des hommes élevés dans le dédain de la femme finissent, plus tard, par comprendre, aimer, protéger et rendre heureuses leurs compagnes? Comment peuvent-ils faire des lois lui donnant une certaine liberté puisque, d'aussi loin qu'ils se rappellent, ils n'ont vu en elle que l'incapable? Le "Tu n'es qu'une fille!" de l'enfance perce dans tous leurs gestes, dans toutes leurs actions d'hommes. Et ce n'est pas leur faute, mais celle de leur mère, qui, femme elle-même, les a pourtant mal élevés.

C'est cependant si beau, un frère et une soeur qui sont bons camarades. Une jeune fille qui cherche à se marier devrait étudier son prétendant entre sa mère et ses soeurs. Plus elle le voit empressé autour d'elle, plus elle devrait être curieuse de le voir dans sa famille. Qui est bon fils et bon frère ne peut être que bon mari.

N'éloignez pas vos enfants les uns des autres, mamans, mais, tout au contraire, faites qu'ils s'aiment, que règne entre eux l'amitié, la camaraderie fraternelle. Au contact de leurs frères, les petites filles seront moins craintives, les petits gars deviendront plus doux. Chacun y mettra du sien et qui sait si cet accord de l'enfance n'apaisera pas l'éternel conflit?

Odette OLIGNY.

(Le Canada)

Contre la Transpiration

Il y a des gens qui transpirent en toutes saisons. Cette disposition particulière les oblige à prendre de grandes précautions pour ne pas attraper de refroidissements. Mais il est un autre genre de transpiration qui se révèle par une odeur insupportable, et tourmentent beaucoup les personnes qui en sont affectées. Voici, à ce sujet, un remède adopté par le service de santé militaire allemand et appliqué, paraît-il, avec succès. On badigeonne la peau des pieds avec une solution d'acide chromique de 5 ou 6 pour cent. Cette opération est renouvelée au bout de deux ou trois semaines, puis à des intervalles de sept à huit semaines.

La bonne humeur

Nous pouvons régler notre humeur et en disposer. Dans la plupart des cas: accident, désappointement fâcheux, surprise désagréable, il nous appartient au premier moment de lever ou non la barrière qui contient la bonne humeur. Mais d'abord, quelques précautions s'imposent: ne crions pas avant d'être écorchés; ne nous lamentons pas avant de savoir si l'événement qui arrive a une gravité réelle. Ne crions pas: "Quel malheur! comment réparer?" Ces jérémiades ouvrent le champ à la mauvaise humeur dont la coulée brusque nous submerge dans une atmosphère d'aigreur qui contamine sentiments, pensées et gestes. D'où vient que tant de gens crient, gémissent, gâtent l'humeur de ceux qui doivent les endurer et se rendent ainsi insupportables.

Qu'en face du même événement, nous ayons le courage de dire: "Ce n'est rien et cela va s'arranger," il en est tôt fait de la mauvaise humeur. Nous avons prononcé le mot magique qui appelle la bonne humeur. Et c'est ainsi que naît le calme et la confiance, les deux états d'âmes les plus favorables à tous les succès.

Au fond, il arrive souvent que tel événement qui nous arrive soit très grave; mais que sert de nous exciter? Prendre une attitude ferme et calme va nous permettre d'y voir plus clair et de trouver plus vite le meilleur remède à appliquer, la meilleure décision à prendre. Temps gagné, peine économisée. Ne trouvez-vous pas que c'est avantageux?

La lumière est pour soi, la chaleur pour le prochain.

P. CLAUDE

Joyeuse Fête

14 août
Louise Cartier, Letellier.
Alcide Bisson, Dunrea.
Léo Lauzon, Saint-Laurent.
Joseph Chaboyer, Saint-Laurent.
16 août
Hilda Gaucher, Bruxelles.
Léon Marion, Saint-Joseph.
18 août
Maurice Bellerive, La Broquerie.
Hyacinthe Pelland, Silver Plains.
Gilbert Précourt, Saint-François.

LA MAISON DU BONHEUR

A l'aube, Abdul Mustapha ouvrit les yeux. Immédiatement il se rappela sa misère et pensa: "Dire que ça va recommencer!"

Là-dessus, son fils aîné, qui était sujet aux cauchemars, envoya un coup de pied dans l'estomac du deuxième, lequel se mit à pleurer. La mère cria pour le faire taire, mais la cinquième fille, réveillée brusquement, réclama du lait en hurlant, et toute la famille arrachée au sommeil, se trouva une fois de plus aux prises avec les difficultés de l'existence.

Le feu était éteint. Les plus jeunes des enfants se plaignirent du froid. Abdul Mustapha rassembla les tisons refroidis et noirs au centre de la maison—une humble sakliai ou hutte de terre percée au milieu de la toiture d'un trou formant cheminée—et il s'efforça d'allumer le petit tas de combustible. Le vent rabattait la fumée à l'intérieur. L'homme, la femme et leurs onze enfants se mirent à tousser en se frottant les yeux.

— La maison est vraiment trop petite, murmura Abdul Mustapha, et la vie devient un enfer.

Les enfants criaient, les plus petits demandaient à manger, les autres se battaient entre eux comme d'habitude. La mère distribuait généreusement des taloches pour calmer les aînés, mais il ne lui restait rien à offrir aux jeunes. Et toutes les journées commençaient ainsi.

Abdul, en bon musulman qu'il était, sortit pour faire ses dévotions comme à l'ordinaire, bien qu'il jugeât que Dieu le perdait vraiment un peu trop de vue. On a beau être très occupé, il y a des misères si évidentes qu'elles forcent l'attention. Abdul Mustapha ne comprenait pas comment son infortune pouvait échapper à la vigilance d'Allah.

— Je suis bien sûr, cria-t-il, dans un mouvement de révolte, qu'il n'existe pas dans toute la Géorgie, dans tout le Caucase, un Kurde plus malheureux que moi. Et même, j'ai la conviction que l'on chercherait vainement dans le monde entier un homme plus misérable.

Cependant, il lui fallait, comme chaque jour, assurer la subsistance de sa famille (douze bouches sans compter la sienne), et il allait se mettre en route quand il pensa:

"Si j'allais consulter Rachad . . . C'est un homme de bon conseil. . ."

Cette idée lui parut excellente et il partit aussitôt pour aller voir son voisin.

Pendant longtemps, Rachad avait été le mullah de la région, récitant les prières à la mosquée, réconciliant les époux mal assortis, guidant les aveugles et donnant l'exemple de la dévotion la plus élevée. Maintenant il vivait un peu à l'écart, s'occupant de philosophie et recueillant les animaux errants, même les plus sauvages, qu'il réussissait à apprivoiser.

Il écouta très attentivement les doléances de son visiteur.

— Je suis le plus malheureux des hommes, conclut Abdul Mustapha secouant la tête d'un air désespéré.

Rachad lui posa une main sur l'épaule affectueusement.

— Prends ce chameau, dit-il, loge-le dans ta maison et reviens me voir dans sept jours, exactement.

Abdul Mustapha, un peu surpris d'abord, emmena la chameau jusque chez lui et, pour le faire entrer dans sa demeure, agrandit un peu la porte qui se trouvait trop étroite et trop basse. Les enfants se montraient enchantés, la femme assez inquiète.

— Evidemment, dit l'homme, il prendra beaucoup de place et nous étions déjà à l'étroit, comme ce sera commode de pouvoir disposer d'une pareille bête de somme!

La semaine écoulée, Abdul Mustapha retourna chez l'ancien mullah.

— Tu as certainement cru agir pour mon bien, dit-il, mais la vérité m'oblige à t'avouer que la vie à la maison est encore plus pénible que précédemment. Quand le chameau se tient debout, nous ne pouvons plus faire de feu; quand il se couche, c'est nous qui ne trouvons plus de place pour nous étendre. Il nous faut partager notre pauvre nourriture avec lui et il a un appétit qui égale celui de toute ma famille. Enfin il crache sur tout le monde. C'est dégoûtant. Ah! . . . J'allais oublier de te dire qu'il a des poux ou plutôt que nous en avons tous maintenant.

— Bien, dit Rachad, prends ce coq, loge-le dans ta maison et reviens me voir dans sept jours.

Abdul Mustapha partit un peu consolé. Un coq, cela tient tout de même moins de place qu'un chameau. Il avait oublié la vigueur avec laquelle cet oiseau annonce, chaque matin, le retour du soleil. Non seulement le coq réveillait toute la famille plus tôt, mais, belliqueux de nature, il donnait du bec dans les mollets des enfants et ne craignait pas d'attaquer le chameau qui se levait brusquement, bousculant tout autour de lui et crachant plus qu'à l'ordinaire.

Ayant pris, très péniblement, son mal en patience pendant sept jours, Abdul Mustapha put enfin aller se plaindre à Rachad.

— Je croyais connaître l'enfer sur la terre, mais maintenant seulement je sais ce que c'est . . .

— Bien, coupa le philosophe, prends cette chèvre, loge-la dans ta maison avec ta famille, le chameau et le coq. Tu reviendras me voir dans sept jours.

Le pauvre paysan reprit le chemin de sa demeure. Il pensait:

"Cet ancien mullah est décidément un brave homme. Avec une chèvre, j'aurai du lait pour mes petits. Dans l'état de misère où je me trouve, il me fait là un cadeau royal."

La chèvre donnait du lait, mais aussi des coups de cornes, et principalement au chameau qui ne tenait plus en place, tandis que le coq effaré volait partout à travers la masure en imitant à lui seul les cris de toute une basse-cour. Il restait si peu de place pour s'étendre que les différents membres de la famille se donnaient le tour pour dormir quelques heures par nuit, si peu de nourriture qu'Abdul Mustapha et son épouse ne mangeaient plus qu'un jour sur deux.

Quand il eut vécu une semaine avec le chameau, le coq et la chèvre, le Kurde se précipita chez Rachad.

— Ecoute, cela devient fou. J'aimerais mieux mourir que continuer dans ces conditions.

— Bon, dit le philosophe, prends ce loup que j'ai apprivoisé, garde-le dans ta maison pendant sept jours encore et reviens me trouver.

Comme un chien, le loup suivit Abdul Mustapha qui, en arrivant, dit à sa femme:

— Rachad m'a donné ce loup. Ce n'est pas un cadeau ordinaire, et j'imagine que l'on pourra facilement en tirer quelque chose car, enfin, tout le monde n'a pas vu un loup apprivoisé.

— J'aurais préféré un pain d'orge. Où mettras-tu cette bête, et que mangera-t-elle?

— Rachad m'a bien recommandé de la garder à la maison. Elle mangera comme nous, c'est-à-dire presque rien. Tu ne supposais pas que j'allais gaver un loup quand nos enfants meurent de faim?

Une semaine plus tard, l'ancien mullah vit arriver Abdul Mustapha fidèle au rendez-vous, les bras dans un geste de lassitude désespérée.

— T'ai-je dit, lors de mes visites précédentes, que j'étais malheureux? Alors, j'ai menti, ou plutôt j'ignorais complètement ce qu'est le malheur. Voilà sept jours et sept nuits que, pas un instant, je n'ai pu fermer l'oeil. Le loup attaque la chèvre, le coq et le chameau qui se défendent. S'il restait un peu de place dans la maison tu m'offrirais un chat, je le sens, mais c'est fini, j'aime mieux mourir. Ni un chat, ni une souris, rien. Achève-moi et n'en parlons plus, ou demain j'aurai perdu la raison.

— Bien, dit Rachad. Ramène-moi le chameau, le coq, la chèvre, le loup et reviens me voir sept jours après.

Le paysan obéit aussitôt. Une semaine passa encore, puis il reparut et se jeta aux genoux du philosophe.

— Je blasphémais, cria-t-il, quand j'affirmais qu'aucun homme au monde ne pouvait être plus malheureux que moi. Si tu savais comme on dort bien dans ma maison depuis que tes animaux n'y sont plus . . . Figure-toi que nous avons tous à manger presque suffisamment . . . Du plus profond de mon coeur je te remercie.

Et il se prosterna, le front dans la poussière.

Marin BEAUGEARD.

Soins de Beauté

L'HYGIÈNE POUR VOS CHEVEUX

L'hygiène des cheveux, condition essentielle de leur santé, et par conséquent de leur beauté, repose sur des soins précis, d'une application très facile; une propreté méticuleuse s'ajoutera aux soins de coquetterie que toute femme donne à sa chevelure.

Un des ennemis des cheveux, c'est la poussière qui les ternit et rend plus difficile la coiffure. Il faudra donc les brosser chaque jour, pour les entretenir brillants et souples. dans un bain d'eau tiède additionnée de borax ou d'eau tiède.

Puis, on les lavera régulièrement, assez souvent s'ils sont gras, moins souvent s'ils sont secs. On emploiera des produits appropriés à l'un et l'autre de ces états; le cheveu sec doit être traité avec des produits gras et adoucissants, le shampooing à l'huile ou précédé d'un massage à l'huile d'olive chaude, tandis que pour les cheveux gras on se servira d'astringents: rincez les cheveux gras dans une solution de soda à pâte.

Il est en outre très important, pour éviter les chutes des cheveux, de faire disparaître les pellicules par l'application de lotions qui empêchent également leur formation.

GLADYS.

Il n'y a que les grands coeurs qui sachent combien il y a de gloire à être bon.

MICHELET

Habituons-nous, quand viennent les épreuves intérieures ou extérieures, à les considérer comme des visites du Maître qui vint solliciter un service. Servons-le avec amour.

P. CLAUDE

RECETTES

Coupe de bananes.—Pelez et râpez 4 bananes. Passez-les au tamis. Ajoutez-y 4 c. à soupe de gelée de pommes ou de gelée de gadelles, 4 c. à soupe de sucre en poudre et 2 blancs d'oeufs battus en neige. Versez dans des coupes individuelles et garnissez de gelée. Servez très froid.

• • •

Vin de pissenlit.—Pour deux pots de fleurs de pissenlits, faire bouillir dans un pot d'eau 2 livres de sucre, 1 cuil. à thé de gingembre et la moitié d'une galette à cuire. Mettre dans une cruche pendant quarante jours sans la boucher: la couvrir seulement d'un linge.

• • •

Salade à la française. — Hachez bien menu un chou, faites tremper dans l'eau glacée jusqu'à ce qu'il devienne frisé. Dressez dans un saladier et parez le plus artistiquement possible avec une mayonnaise.

• • •

Haricots à la crème. — Lorsqu'ils sont cuits, mettez-les dans une casserole avec du beurre, une pincée de farine, sel et poivre, faites sauter; mouiller avec du lait et laisser mijoter.

• • •

Compote de pommes aux amandes. —Peler une douzaine de pommes, Duchesse ou autre variété bonne à cuire, couper en quartiers, éplucher et mettre cuire dans une casserole avec une tasse de sucre et une tasse d'eau. Ajoutez un zeste d'orange ou de citron et laisser cuire jusqu'à ce que les fruits aient perdu leur forme. Verser dans un plat à servir peu profond, saupoudrer d'une couche épaisse d'amandes hachées et de canelle. Servir chaud ou froid avec ou sans crème.

• • •

Salade de poulet aux pommes.—Après avoir enlevé les centres de six pommes mûres, les remplir de poulet cuit, haché fin, assaisonné de piment vert et de sel. Ajouter assez de crème pour humecter. Placer les pommes dans un plat allant au four et faire cuire jusqu'à ce que ce soit tendre. Une fois le plat refroidi, servir avec mayonnaise et laitue. Avec des pommes aux centres enlevés on peut préparer un joli dessert en les remplissant de figues hachées et couvertes de sucre. Cuites dans un plat creux avec un peu d'eau, elles se servent une fois refroidies avec de la crème fouettée.

Les tartes aux pommes ont été appréciées de tout temps. Voici une variante à la tarte traditionnelle: Foncer une assiette à tarte avec une pâte brisée, y ranger les quartiers de trois pommes en rond, à cheval les uns sur les autres, les saupoudrer de 3 cuillerées à table de sucre mélangées avec ¼ de cuillerée à thé de canelle. Faire cuire à four chaud. Cinq minutes avant de retirer la tarte, verser dessus un oeuf battu avec 4 cuillerées à table de sucre, laisser cuire encore cinq minutes, retirer et servir.

• • •

Gelée de poulet

Faites bouillir jusqu'à ce que la viande se dégage facilement des os. Enlevez le liquide et lorsque encore chaud, enlevez la viande des os. Couvrez de citrons le fond d'un plateau qui a été beurré. Déposez un lit de viande blanche puis un lit de noire alternativement jusqu'à ce que le plat soit rempli. Prenez une chopine du stock filtré et ajoutez une demi-boite de gélatine (antérieurement trempée), poivrez et salez au goût. Versez ceci sur du poulet et laissez refroidir.

L'homme fut-il originairement ambidextre?

Comme l'homme actuel est ordinairement droitier, l'existence du gaucher, dont il admire fréquemment l'habileté, lui apparait, sinon comme un phénomène, du moins comme une sorte d'anomalie. Or, si les outils des époques paléolithiques paraissent être taillés pour la préhension unimanuelle, il n'est pas permis d'en conclure qu'ils étaient destinés à être manipulés de préférence ou exclusivement de la main droite.

Au contraire, comme le rappelle le professeur Kobler, de Vienne, l'examen attentif de ces instruments et l'orientation du profil de la plupart des animaux gravés sur les roches permettent de croire que les premiers artisans étaient gauchers, en majorité.

Alors se pose la question: Pourquoi presque tous leurs descendants sont-ils devenus droitiers?

Cette transformation serait une conséquence de l'invention de l'arme et d'une précoce conscience du danger que constituent le coeur, la protection et la défense par la gauche.

Elle serait donc, en somme, une acquisition de la civilisation que l'hérédité développa.

Quant aux gauchers, leur existence s'expliquerait par un geste d'atavisme.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Pèlerinage

Dimanche, le 2 août, en la fête de saint Alphonse et en l'octave de sainte Anne, notre patronne nous amena un pèlerinage des mieux réussis: 400 pèlerins de Thibaultville et de La Broquerie, sous la conduite de MM. Claveloux et Adélard Couture. M. l'abbé Choisela, du diocèse d'Arras, France, en visite chez les siens des plaines, était du nombre.

Laissons à Dieu d'apprécier la piété coutumière de ce groupe. En douterait-on, l'acte solennel que voulurent accomplir au sanctuaire les dames de La Broquerie nous ramènerait au sens des faits. Sous l'inspiration de [illegible], une cinquantaine de dames se firent recevoir dans l'Archiconfrérie des Dames de Sainte-Anne. Cet enrôlement marquait l'érection de la section de La Broquerie. M. l'abbé Couture fit la réception, et le R. P. Léon Laplante, recteur, exposa aux nouvelles recrues leurs devoirs de congréganistes et de propagandistes du culte de notre Patronne.

Sur les pas de Jésus

"Heureux qui entend l'appel du Maître; plus heureux encore qui y répond généreusement." Tel est le refrain de nos gens à l'occasion du départ pour le noviciat des Soeurs Grises de Mlle Irène Grouette, fille de Mme Vve Jos. Grouette, et de Mlle Aurore Laurin, fille de M. Jos Laurin.

Nos prières et nos voeux de persévérance seront notre remerciement à l'édification qu'elles procurent à leurs compagnes et à toute la paroisse.

Incendie

Vendredi 7 août. 96° à l'ombre et la sécheresse impitoyable avec les résultats plutôt maigres sur la récolte. N'est-ce pas assez de calamité?

Dieu a voulu y ajouter en réduisant en cendres le garage de M. Eugène Perron et la maison attenante, loués l'un et l'autre à un mennonite, ainsi que la demeure de M. Jean-Baptiste Bonnin et de M. I. Desautels. Le feu prit origine dans la demeure du locataire. Il suffit d'une heure pour que la ruine fût consommée. C'est une perte considérable sur laquelle s'apitoie notre population si sympathique aux sinistrés.

LORETTE

Une carrière qui s'annonce bien pour l'un des nôtres

Le doyen W. A. Hagan, de l'Université Cornell, N. Y., communiqué à l'honorable ministre de l'Agriculture de Québec, la nouvelle que Joseph Dufresne, boursier de la province de Québec, vient de terminer avec grand succès son cours de quatre ans à cette institution agricole, la plus élevée du genre aux Etats-Unis.

Joseph Dufresne est le fils de M. Victor Dufresne, de Lorette.

Avant d'entreprendre ce cours universitaire aux frais de la province de Québec, Joseph Dufresne, ayant complété son cours classique au Collège de Saint-Boniface, s'inscrivit comme élève à l'Institut Agricole d'Oka, P. Q., où il obtint le titre de B.S.A. (bachelier en sciences agricoles).

Ses succès à l'Institut d'Oka lui valurent d'être désigné par le Gouvernement de Québec pour aller se spécialiser à l'Université Cornell. Il y suivit les cours de Médecine Vétérinaire. Il en revient avec une deuxième mention honorable "pour étudiant qui montre la plus grande douceur dans le traitement des animaux, principalement dans la pratique de l'Anestésie." Une autre mention honorable "pour le meilleur travail en médecine et symptomologie."

L'Institut d'Oka a retenu les services de son ancien élève, pour lui confier une chaire d'enseignement, avec salaire vraiment enviable.

Nous félicitons de tout coeur M. Dufresne. La paroisse se sent honorée du succès de ses enfants. Cependant nous ne pouvons nous défendre d'un certain regret. M. Dufresne n'est pas le premier, mais ne fait que continuer la lignée de Manitobains canadiens-français, qui remportent de beaux succès, mais au profit d'une autre province. Nous ne pouvons pas leur reprocher de chercher ailleurs un avenir que les conditions actuelles ne leur permettent pas d'espérer dans leur province d'origine. Cependant c'est une élite que l'on perd et dont la présence et l'influence eûrent pu être d'un grand secours pour l'élément catholique et français du Manitoba.

SOUTH-JUNCTION

Nous avons le regret d'annoncer la mort de l'un de nos plus estimés paroissiens, M. Joseph-Hector Beaupré, décédé dimanche dernier, 9 août, à l'âge de 77 ans.

M. Beaupré était né dans la ville de Québec, le 2 juillet 1859. Venu au Manitoba en 1882, il avait épousé à Saint-Boniface, le 14 avril 1890, Agnès Lavoie. De 1885 à 1906, il avait fait partie du personnel du pénitencier de Stony Mountain. De 1906 à 1926, il avait été secrétaire de la municipalité à La Broquerie. Depuis dix ans il vivait retiré à South Junction.

Le défunt laisse, outre sa veuve, trois filles: Mlle Délima, Mme A.-O. Beaudry, de South Junction, et Mme J.-B. Jolicoeur, de Haywood; deux fils, Joseph, de La Broquerie, et Charles, de Bonnyville, Alberta; un frère, Télesphore, de Vimy, Alberta; cinq soeurs: Mlles Délima et Mélina, de St-Boniface; Mme Van de Velde, de Sainte-Rose-du-Lac, Mme Beauchamp, de Montréal, et Mme Joseph Tremblay, de Saint-Lazare.

Les funérailles ont eu lieu mercredi matin à South Junction. Le service a été chanté par son neveu, M. l'abbé Edmond Lavoie, curé de Fannystelle. La levée du corps a été faite par M. l'abbé Alphonse Dufort, curé de Vassar-South-Junction. Les porteurs étaient six des petits-neveux du défunt: Louis et Aimé Jolicoeur, Léo Beaudry, Louis, Philippe et Edmond Beaupré.

M. Beaupré jouissait de l'estime et de la sympathie de tous ceux qui l'avaient connu. Il avait toujours fait sa large part pour les oeuvres paroissiales et pour la cause de nos écoles.

La Liberté offre à la famille ses bien sincères condoléances.

TRANSCONA

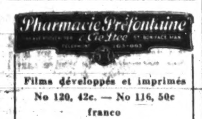
Mercredi soir, 5 août, décédait à l'hôpital de Saint-Boniface, où elle était en traitement depuis peu, Mme Hercule Leclair (née Amanda Forest), de Rainy River, Ont. Elle était dans sa 51e année et sa santé était chancelante depuis plus d'un an.

La défunte était la fille aînée de M. et Mme N. Forest, 91, avenue Pandora ouest. Elle était bien connue à Transcona et dans la région. Elle laisse dans le deuil son époux, deux filles, Yvonne (Mme Raymond Vantomme), de Benson, Sask., et Blanche, et deux fils, Edouard et Marius, de Rainy River, Ont. Elle laisse aussi ses parents M. et Mme N. Forest et dix soeurs: Mme J. Lambert, (Rose-Alba), Saint-Pierre-Jolys; Mme C. Ferrill (Yvonne), East Kildonan; Mme I. Cummins (Léa), Taft, Calif; Mme B. Séguin (Dorea), Mme I. Beaulieu (Rose), Mme P. Thurston (Palmyre), Mme W. Laflèche (Evelyn), Annette, Eva et Cécile, et deux frères, Omer et Wilfrid, tous de Transcona.

Mme Leclair avait vécu avec sa famille depuis deux ans à Rainy River, Ont. Auparavant, elle avait habité pendant plus de 23 ans à Benson, Sask.

Les funérailles ont eu lieu vendredi matin à l'église de l'Assomption et l'inhumation s'est faite dans le cimetière de Transcona. Le service a été célébré par M. l'abbé Champagne, de Saint-Georges, ami intime de M. et Mme Leclair.

Nos sympathies à la famille.



Pèlerinage de Saint-Malo

Les personnes qui désirent se rendre au pèlerinage de Saint-Malo, le 16 août, par autobus, pourront obtenir des billets en s'adressant à M. E. Létienne, marchand d'ornements d'église, Saint-Boniface.

SAINTE-AGATHE

Parmi nous ces jours derniers, M. et Mme Albert Bouvier, de Saint-Boniface, visitèrent M. et Mme Roger Lemoine, de Sainte-Agathe, Man.

LA FERME ET LE CRÉDIT SOCIAL

Engagements que devront prendre les cultivateurs pour participer à la distribution des dividendes.

EDMONTON—D'après les règlements à la distribution des dividendes, les fermiers seront invités à s'engager à vendre, sur demande, au moins 50 pour cent de tous leurs produits en Alberta pour du "crédit de l'Alberta," pourvu que le prix alloué soit égal au prix général du marché, s'ils veulent recevoir les dividendes de crédit social. Les fermiers ne seront pas obligés de vendre pour du crédit de l'Alberta les produits nécessaires à leur subsistance et à celle des membres de leur famille.

D'après ce contrat signé par le fermier et le gouvernement, il appert que le fermier devra promettre:

Promesses du fermier

1o De produire autant que possible des produits consommés en Alberta ou ailleurs s'il y a un surplus.

2o De coopérer avec le gouvernement provincial pour établir la quantité de produits requis pour la province et les prix auxquels ils seront vendus.

3o De vendre au moins 50 pour cent de ses produits, au-dessus de ce dont il a besoin pour lui-même et les membres de sa famille, en Alberta, pour du crédit albertain, lorsqu'on le lui demandera, pourvu que le prix alloué soit au moins égal au prix général du marché.

4o De faire promptement tous ses rapports de ventes ou d'achats si le gouvernement de l'Alberta le demande.

5o De ne jamais demander le remboursement du crédit de l'Alberta qu'il détient pour de la monnaie canadienne ou bancaire.

6o De ne pas offrir du crédit de l'Alberta en paiement des taxes provinciales, des licences, des royautés, des amendes, etc., jusqu'à ce que le gouvernement de l'Alberta soit en mesure de l'accepter en entier ou en partie sur les taxes, etc.

7o De déposer, au cas où un boni est donné dans toute vente de surplus de produits, les revenus de la vente additionnés au boni, dans l'institution de crédit du gouvernement de l'Alberta.

Promesses du gouvernement

Le gouvernement de l'Alberta, de son côté, s'engage à:

1o Encourager les producteurs de l'Alberta en établissant et en maintenant un juste prix pour les produits de l'Alberta de façon à ce que les producteurs reçoivent un juste profit sur le coût actuel de la production.

2o Stimuler le plus possible la vente des produits de l'Alberta en émettant du crédit de l'Alberta au moyen de dividendes ou autrement, lesquels doivent d'abord servir à l'achat de marchandises ouvrées en Alberta, de produits albertains et au paiement des services rendus.

3o Donner, de temps en temps, des bonis de crédit albertain aux producteurs de l'Alberta, afin de leurs permettre de faire concurrence sur les marchés mondiaux dans la vente de leurs surplus de produits.

4o Aider le fermier ou le producteur en lui accordant des prêts sans intérêts, de crédit de l'Alberta, d'après une entente mutuelle, pour servir à la production de marchandises de l'Alberta. (Le gouvernement fera cependant payer 2% pour frais d'administration.)

5o Organiser diverses associations dans le but d'échanger le surplus des produits du producteur et d'importer des marchandises non ouvrées ici.

6o Racheter, quand ce sera possible, le crédit de l'Alberta avec de l'argent canadien dans le but de remplacer la machinerie, lorsqu'un albertain voudra quitter la province ou voyagera, etc.

Le Service Militaire des Français à l'Etranger

Décret présidentiel sur le recrutement de l'armée

Un décret présidentiel, contre-signé par les ministres de la Guerre, des Affaires Etrangères et des Colonies, et publié dans le Journal Officiel, vient de fixer le statut militaire des jeunes Français à l'étranger d'après les articles 98 et 99 de la loi du 31 mars 1928 sur le recrutement de l'armée, le premier ayant été modifié par le décret-loi du 30 octobre 1935. C'est le texte de ce décret dont nous publions ci-dessous les articles essentiels, auquel il faut maintenant se reporter pour tout ce qui concerne le service militaire actif des jeunes Français résidant à l'étranger—qu'ils y soient nés ou non.

ARTICLE PREMIER Les Français et naturalisés français nés à l'étranger, hors d'Europe ou des pays limitrophes de la Méditerranée et y résidant, ou qui se sont établis dans ces mêmes contrées, à la condition, dans ce cas, d'avoir quitté la France avant le début des opérations de revision de leur classe d'âge—ou après cette date, s'ils n'ont pu, pour cause d'inaptitude physique, contracter l'engagement prévu à l'article 63 de la loi du 31 mars 1928 sur le recrutement de l'armée—sont incorporés dans le corps le plus voisin de leur résidence, conformément aux indications du tableau ci-annexé.

Ce tableau détermine les circonstances consulaires dans lesquelles les Français qui y résident sont astreints à la présence effective sous les drapeaux, soit dans un corps français d'occupation de la circonscription consulaire, soit dans un corps de la troupe de la colonie, du pays de protectorat ou du territoire à mandat ou de la circonscription consulaire limitrophe (ou le plus voisin pour la circonscription de Canton) pourvu de troupes françaises.

Cette obligation ne vise les jeunes gens résidant dans ces circonscriptions que si le lieu de leur résidence régulière est à quatre jours de voyage au maximum de la garnison prévue pour l'incorporation. L'estimation de la durée du voyage pour chacun des territoires de la circonscription est faite par l'agent consulaire d'après les instructions qu'il reçoit à cet égard, du ministère des affaires étrangères.

ARTICLE 2 Sont dispensés de la présence effective sous les drapeaux les jeunes gens visés à l'article 1er et résidant à l'étranger dans les circonscriptions consulaires autres que celles indiquées sur le tableau ci-annexé. (Ce tableau n'intéresse pas les Français établis aux Etats-Unis et au Canada).

Si avant d'avoir atteint l'âge de trente ans, les intéressés, par suite de changement de résidence, ne se trouvent plus en mesure de bénéficier de la dispense du service, ils sont, s'ils n'ont pas atteint l'âge de trente ans, incorporés, pour un laps de temps qui ne peut dépasser six mois, dans le corps de troupe le plus voisin de leur résidence.

ARTICLE 3 Par dérogation aux dispositions précédentes et conformément aux dispositions de l'article 99 de la loi du 31 mars 1928, les jeunes gens qui, par le fait de leur naissance à l'étranger, sont à la fois Français et ressortissants d'un pays étranger autre que les pays d'Europe et les pays limitrophes de la Méditerranée, sont dispensés du service militaire en temps de paix, s'ils prouvent, par production d'un document officiel, soit qu'ils ont satisfait à la loi militaire du pays étranger dont ils sont ressortissants, soit que le service obligatoire n'y est pas institué.

Comment faire la bouillie bordelaise pour le mildiou des pommes de terre

La bouillie bordelaise, bien préparée et pulvérisée sur les plantes, à partir du moment où elles ont une hauteur d'environ huit pouces et à intervalles de dix à quinze jours par la suite, prévient le deuxième mildiou des pommes de terre. La bouillie bordelaise se compose d'une solution de couperose bleue et de lait de chaux, en proportions diluées préparée d'après la formule que voici: couperose bleue (sulfate de cuivre), quatre livres; chaux vive (pierre à chaux), quatre livres; eau, 40 gallons. On peut se servir de chaux hydratée au lieu de la chaux vive, mais alors il faut la laisser séjourner plusieurs heures en pâte claire avant de l'employer. Cette chaux doit être fraîche et de haute qualité.

Un appareil très utile dans la préparation de la bouillie bordelaise, dit R. R. Hurst, pathologiste en chef au laboratoire fédéral de la pathologie des plantes à Charlottetown, I. du P.-E., est une plate-forme sur laquelle on dispose les barils contenant séparément les solutions de couperose et de chaux. Cette plate-forme doit être construite près de l'approvisionnement d'eau et doit avoir une hauteur suffisante pour faciliter le remplissage de la cuve du pulvérisateur. Tout ce qui entre dans la cuve du pulvérisateur doit être coulé pour prévenir l'obstruction des tuyaux et des becs. La couperose bleue ou la bouillie bordelaise ne devrait jamais être mise dans des récipients de fer.

Pour préparer la bouillie bordelaise, il est bon de faire une "solution mère" de couperose et de chaux sous la forme suivante: quarante livres de couperose dissoute dans quarante gallons d'eau. La couperose bleue se dissout plus rapidement si elle est maintenue dans un sac à la surface de l'eau. Un gallon du liquide contient une livre de couperose bleue. On recouvre le baril d'un couvercle pour le protéger contre la pluie et prévenir l'évaporation. On fait ensuite une solution mère de chaux en éteignant quarante livres de chaux de la meilleure qualité dans un autre baril, en ajoutant graduellement de l'eau, afin de ne pas noyer la chaux. Plus l'action est lente, meilleur est le produit. Après que la chaux est complètement réduite en poudre, il faut ajouter l'eau pour former quarante gallons. Un gallon de cette solution contient une livre de chaux. Recouvrez le baril.

En faisant le mélange, il ne faut jamais mélanger les solutions de chaux et de couperose bleue pour les diluer ensuite; rappelons encore à ce sujet que tout ce qui entre dans la cuve de pulvérisation doit être coulé ou tamisé. Pour préparer 80 gallons de bouillie, mettez 64 gallons d'eau dans la cuve de pulvérisateur. Brassez ensuite les solutions énergiquement. Ajoutez alors 8 gallons de la solution mère de couperose bleue et ajoutez en brassant à 8 gallons de la solution mère de lait chaux. Pour faire 40 gallons de pulvérisateur, prenez la moitié des quantités indiquées. Pour 10 gallons, mélanger un gallon de la solution de couperose bleue avec un gallon du lait de chaux de la manière déjà indiquée.

Leçon d'histoire

Le professeur.—Avez-vous entendu parler de Jules César?

L'élève.—Oui, Monsieur.

Le professeur.—Que croyez-vous qu'il ferait maintenant s'il était de ce monde.

L'élève.—Il dirigerait un asile de vieillards.

LE CHANGE

11 août

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Etats-Unis au pair	
Livre anglaise	5.0250
Allemagne	0.4023
Australie	4 0119
Suisse	0.3261
Pologne	0.1890

LE MARCHE

11 août

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
De choix	$5.50—$6.50
Bons	$4.50—$5.25
Moyens	$2.00—$3.00
Ordinaires	$2.00—$3 00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
De choix	$5.50—$6.00
Bons	$4.50—$5.25
Moyens	$3.50—$4.00
Ordinaires	$2.25—$3.00
Génisses—	
De choix	$4.75—$5.00
Bonnes	$3.75—$4.50
Moyennes	$2 50—$3.25
Ordinaires	$2.00—$2.25
Veaux engraissés—	
De choix	$6.50—$7.00
Bons	$5.00—$6.00
Moyens	$4.00—$4.50
Vaches	
Bonnes	$2.25—$2.50
Moyennes	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Taureaux—	
Bons	$2.25—$2.50
Ordinaires	$1.50—$2.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.25—$3.00
Ordinaires	$1.25—$2.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.75—$2.25
Ordinaires	$1.25—$1.50
Vaches laitières	$20.00—$35.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.00—$4.50
Ordinaires et moyens	$2.00—$3.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$9.15
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$8.65
Légers et maigres	$7.50—$8.75
Très pesants	$7.50—$8.75
Truies No 1	$5.75—$6.50
Truies No 2	$5.00
Verrats	$3.00—$4.00
Agneaux—	
Bons moyens	$6.00—$6.50
Ordinaires	$4.00—$5.00
Inférieurs	—5.00
Moutons—	
Bons pesants	$1.75—$2.00
Bons poids moyen	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.00—$1.25

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crémerie frais no 1 F.O.B. Winnipeg	23 à 23½
Crème—	
Winnipeg	.19
Spécial	.17
No 1	.15
No 2	.12
Oeufs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral	
Grades A, gros, la douz	.21
Grades A, moyens, la douz.	.20
Grades B, la douz.	.16
Grades C.	.14

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household, Robinhood, Maple Leaf Mills:

Manitoba et Saskatchewan	
Le sac de 98 livres	$3.50
Alimentation—	
Prix de détail	
Son. La tonne	$26.00
Moulée. La tonne	$28.00
Gruau—	
(Prix de détail)	
Sac de 90 livres	$3.70
Pommes de terre—	
(F.O.B. Winnipeg)	
Gros — C.-B.	
Les 100 livres	$2.85

Cours du grain fourni par

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Julillet	Lundi 3	Mardi 4	Mercredi 5	Jeudi 6	Vendredi 7	Samedi 8
BLÉ						
Nord No 1	110	106⅛	110¼	110	106	106¼
Nord No 2	108¼	104⅜	108½	108	103½	103½
Nord No 3	104⅝	101	104½	104¾	100	100½
No 4	99⅝	96	99¼	99¼	96	96½
No 5	92¾	89	92⅜	92⅜	89½	90½
No 6	89⅜	86½	89⅜	89⅜	87	87½
Fourrage	72¾	69½	72⅝	72⅝	69	69½
Sur voie net	106⅝	103½	106⅝	106¾	103	103½
No 1 Durum	119⅝	114½	121⅜	120⅜	117	118½
No 2 Durum	112¾	109½	116¼	115¼	111½	113
No 3 Durum	110	107	113⅜	112⅜	109	110½
Inférieur Nord 1	108½	108	108⅜	108⅛	104½	104¾
Inférieur Nord 2	106⅜	103¼	107	106½	102	102
Inférieur Nord 3	103¼	99½	103	102⅜	98½	99
Charbonneux 1	103¼	100	103¼	103¼	99½	100
Charbonneux 2	101¼	98	101¼	101¼	97½	98
Charbonneux 3	97⅜	94½	97⅜	97⅜	94	94½
Rej. Nord 1	101¼	98	101¼	101¼	97½	98
Rej. Nord 2	99⅜	96½	99⅜	99⅜	96	96½
Rej. Nord 3*	96¾	93½	96⅜	96⅜	93	93½
Printemps 1	101⅜	98½	101⅜	101⅜	98	98½
Printemps 2	99⅜	96½	99⅜	99⅜	96	96½
Printemps 3	96¾	93½	96⅜	96¾	93	93½
AVOINE						
C.W. No 2	51	49⅛	50⅞	50½	49⅛	50⅜
C.W. No 3	47	45⅛	46⅜	46	44⅝	45⅞
Fourrage No 1	45½	43⅝	44⅞	44½	43⅛	44⅞
Fourrage No 2	43½	41⅝	43⅜	43	41⅝	42⅞
Fourrage No 3	40	38⅛	39½	39½	38⅛	39⅜
Sur voie net	49⅝	47½	49¼	48⅞	47½	48⅜
ORGE						
C.W. No 3	61⅞	60¼	62	61⅜	60½	62⅛
C.W. No 4	58⅞	57¼	59	58⅜	58	58⅝
C.W. No 5	58⅜	56⅜	58½	58¼	57½	59⅜
C.W. No 6	56⅜	54⅜	56⅝	56⅛	55⅛	57⅛
Sur voie net	59⅞	58¼	60	59⅜	59	60⅝
LIN						
C.W. No 1	180	183¾	185½	189½	184⅞	184
C.W. No 2	176	179¾	181½	185½	180⅞	180
C.W. No 3	165	168¾	170½	174½	169⅞	169
C.W. No 4	156	159¾	161½	168½	160⅞	160
Sur voie net	179	182¾	184½	188½	183⅞	183
SEIGLE						
C.W. No 2	70¼	66⅞	68½	68¼	65⅞	63⅞
C.W. No 3	68	64⅞	66½	66¼	63⅞	63⅞
C.W. 2 rej.	62½	59⅞	61	60⅜	58⅜	58⅜
C.W. No 4	62½	59⅞	61	60⅜	58⅜	58⅜
Ergot rej. X	61	57⅞	59½	59¼	56⅜	56⅞
Sur voie net	68	64⅞	66½	66¼	43⅞	63⅞

OPTIONS—WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLÉ						
Oct	107⅜	104½	107⅜	107⅜	104	104½
Dec	106⅛A¼	103A⅛	105⅜A⅞	105⅛A⅝	101⅝A⅞	102⅜
May	108⅜	105⅛	107a⅞ 108	107¼a⅝	103⅞a104	104⅜a⅞
AVOINE						
Oct	49	47⅛	48⅞	48½	47⅛	48⅜
Dec	46⅞A47	45A⅛	47	46⅝A⅞	45¼A⅛	46⅜
May	48⅝	46⅛	48	47⅞	45⅝	46⅞
ORGE						
Oct	60⅞	59¼	61	60⅜	60	61⅝
Dec	58⅜	57⅛	58⅜A⅞	58⅝	57⅜A⅝	58⅝
May	60¼	58⅜	59⅜	59	58¼	59⅝
LIN						
Oct	180	183⅜	185½	189½	184⅞	184
Dec	177½	181⅜	183	186½	181⅞	181
May						
SEIGLE						
Oct	70	66⅞	68½	68½	68⅜	65⅞
Dec	69½	66⅜	68⅜	67⅞	65¼	65⅜
May	71	68⅜	70⅛	68⅜	66⅛	66½

Feuilleton de "La Liberté"

Au Pays du Soleil

par Marie de Wailly

NUMERO 11
(Suite)

La vieille dame lui avait dit:

—Je félicite hautement votre fille des sentiments aussi rares que délicats qui honorent son coeur et prouvent qu'elle a été élevée par une mère incomparable. Je souhaite ardemment qu'elle agrée la tendresse d'un garçon timide qui a apprécié ses belles qualités morales. Je mourrais heureuse si je voyais cette union s'accomplir.

—Voilà, conclut victorieusement Mme Lescar-Beaulieu, ton mariage est en excellente voie et ton oncle Charles est fou.

Peut-être l'oncle Charles était-il fou, cependant il n'oubliait pas ses intérêts.

Il est vrai qu'une idée fixe est une forme de la folie.

En rentrant chez elle, Mme Lescar-Beaulieu trouva une lettre venue de Fez. C'était de son beau-frère.

Il disait laconiquement:

"Ma chère Cécile,

"Je suis désolé d'apprendre la ruine de Mme Pradeau, mais à quelque chose malheur est bon puisque Marcy aime assez Georges Leclère pour l'épouser pour lui-même.

"Je consens à faciliter le mariage, mais, puisque ma nièce ne tient pas à l'argent, lorsque la tante mourra, emportant sa rente viagère, on trouvera bien cent mille francs du mobilier. Une ancienne multimillionnaire doit posséder de belles choses.

"Faites-moi donc la reconnaissance payable **fin ma tante.** Marcy aura le mari et moi l'argent. Nous serons satisfaits tous les deux.

"Votre affectionné

"Charles LESCAR."

"P.-S. — Envoi du traité par retour, autrement inutile venir. Si vous refusez, j'épouse ma femme de charge, une négresse magnifique, et adieu mari et héritage."

XI

Paul Roberval n'avait pas parlé à son ingénieur de la démarche qu'il projetait.

Il était venu de bonne heure, espérant entretenir Charles Lescar seul, et une longue attente l'avait énervé.

Lorsqu'à l'heure du dîner, la vieille négresse, esclave de l'usurier, l'introduisit dans la salle à manger, il eut un mouvement de recul.

Le marchand de biens avait à sa table ses commensaux ordinaires: Georges Leclère et Alfred Holmein.

Les deux jeunes gens paraissaient aussi indifférents l'un envers l'autre qu'au début de leurs relations. Georges n'avait même plus ces petites attentions de bonne compagnie qui cherchent à éveiller la sympathie. La froideur d'Alfred avait glacé ses premiers élans et seule une politesse cérémonieuse existait entre l'ingénieur et le commis.

Celui-ci l'avait voulu ainsi:

— D'autres rapports que ceux que mon vautour connaît, avait-il dit en souriant avec effort, pourraient éveiller sa méfiance. Il en chercherait les raisons et, s'il savait que ma mère a reçu l'hospitalité de M. Roberval, il pourrait me le faire payer cruellement.

— Mais pourquoi et de quelle manière? avait demandé Georges indigné.

— Pourquoi? . . . je n'ai pas le droit de vous le dire, mais souvenez-vous qu'il n'arrivera aucun mal à votre ami, je saurai toujours le prévenir à temps.

"De quelle manière. . . . avez-vous besoin de me le demander? En apprenant à ma mère, qui est cardiaque, qu'une partie de ma vie je dois travailler pour payer le toit qu'elle croit le sien. Croyez-vous, avait continué le jeune homme en baissant ses paupières pour voiler l'humidité de ses prunelles, que je ne souffre pas de l'isolement auquel je condamne maman? Et même, avait-il dit encore, Mlle Marie a promis à ma mère de lui apporter des plants de fleurs, demandez-lui de ne pas le faire et priez le Père Eloi de ne jamais franchir le seuil de notre maison.

— Mais, c'est la quarantaine cela et vous ne pouvez craindre Charles Lescar à ce point . . .

— Je le crains comme il faut le craindre . . . je le connais . . Un jour, pour cent francs qu'une malheureuse indigène malade ne pouvait lui rendre, il prit sa fille, une enfant de huit ans, et la vendit comme esclave.

— Le protectorat français défend la traite.

— Aussi ne se fait-elle que clandestinement, car, si la France interdit l'esclavage, le Coran ne le réprouve pas, ordonnant seulement de bien traiter les nègres. Ceux qu'on vend à Fez viennent principalement du Soudan et du centre de l'Afrique.

— Et l'on vend des femmes, des enfants . . .

— Les enfants sont un riche butin, car ce sont de jeunes forces acquises à bas prix et dont l'acheteur pourra tirer de longs services; seulement, on les vend au fond des souks et dans le secret, car les autorités françaises sont fort redoutées dans ce genre de transaction.

— Et Charles Lescar, un Français . . .

— A vendu une pauvre fillette, l'arrachant des bras de sa mère en larmes. Il en a vendu d'autres . . . Jamais vous ne le verrez prêter de l'argent à un indigène vieux ou malade, tandis que parfois vous serez étonné des sommes qu'il consentira à verser à une femme veuve ou répudiée qui vient l'implorer avec un enfant dans les bras.

— Sachant cela, vous ne le dénoncez pas?

— Il faudrait le prendre sur le fait et il est malin. Comprenez-vous, maintenant, pourquoi je tremble devant lui? avait demandé Alfred avec un sourire triste.

Le Père Eloi, confident de Georges, avait haussé les épaules dans un geste d'impuissance.

— Je savais cela, fit-il, j'ai essayé de faire pincer Lescar, mais il évente les ruses les plus adroites.

Alfred ne leva pas la tête à l'entrée de Paul Roberval, mais Charles Lescar l'appela cordialement.

— Hé . . . hé . . venez donc, mon cher, personne ne vous mangera ici, notre couscous nous suffit . . . hé . . . hé . . . Tenez, asseyez-vous auprès de moi. Voulez-vous un verre de thé à la menthe? . . . Ça ne vaut pas le bourgogne ou le bordeaux, mais ça se boit.

"Si ces sales indigènes ne sucraient pas leur infusion à en faire un sirop, je l'aimerais assez . . . hé . . . hé . . .

— Je regrette de vous déranger et pourrais revenir, dit l'usinier sans prendre la chaise qui lui était offerte.

— Hé . . . hé . . revenir, vous, parbleu non; je ne voudrais pas vous faire revenir, d'ailleurs c'est à table que les affaires se traitent le mieux; demandez à mon pingouin Alfred. Que vouliez-vous?

Georges fit un mouvement pour quitter la table, mais il sentit le pied d'Alfred se poser sur le sien et il se rassit.

— Voilà, fit l'usinier en voulant prendre un air dégagé et en s'asseyant, vous savez combien, grâce à l'initiative de mon ingénieur, mes affaires sont en bonne voie de prospérité. Je n'ai pas encore assez la confiance indigène pour que ceux-ci me fassent des achats, la concurrence de Westphalie arrête mon essor de ce côté, mais les dépôts dans les souks réussissent merveilleusement et les marchands viennent me solliciter de nouveau. Je suis certain que, dans deux ans, je vous aurai remboursé complètement et que j'aurai les capitaux voulus pour poursuivre le travail.

"Un marchand de Meknès est venu me demander un dépôt en m'offront des garanties sérieuses et des conditions inconnues jusque là; il prenait la marchandise à l'usine, me soldait les objets vendus à chaque saison et me promettait sa clientèle si mes articles de ferronnerie se vendaient aussi facilement que ceux de l'étranger.

"Un homme de Rabat m'a fait un achat ferme. Ce ne sont que des débuts, mais débuts qui me font espérer en l'avenir.

— Hé . . . hé . . . fit l'usurier en se bâfrant de couscous, ce n'est pas mauvais et j'ai toujours pensé que vous réussiriez.

— Je le crois, fit fermement Roberval, mes livres confirment mes espérances par leurs promesses d'avenir, par rapport à ce qu'était l'an dernier.

"Cependant, il y a encore un gros coup de collier à donner et . . .

L'usinier hésita, puis, brusquement:

— Il me faudrait cinquante mille francs pour vaincre et je viens vous les demander.

Cette fois, il s'arrêta, une sueur froide aux tempes.

— Hé . . . hé . . ., fit l'usurier, cinquante mille francs, c'est une somme et vous m'en devez déjà deux cent mille, mon cher Roberval.

— Je le sais et je vous remercie de la confiance que vous avez en moi. Maintenant, c'est le dernier effort, la réussite certaine . . .

Charles Lescar fit la moue.

— Hé . . . hé . . . certaine! Tous les emprunteurs affirment cela, même les plus insolvables. Je ne dis pas cela pour vous, Roberval, j'ai confiance en vous et je vous l'ai prouvé, mais cinquante mille francs . . . hé, hé . . . Mon cher, je vous avoue que je ne les ai pas en ce moment, mais pour vous obliger . . . je chercherai . . . j'ai des avis . . . Que diriez-vous d'un emprunt à une banque étrangère?

Georges sentit le pied d'Alfred écraser le sien. Regardant le jeune homme, il le vit blême sous son masque d'indifférence. Sa main balançait sa fourchette de gauche à droite d'un geste qui pouvait paraître machinal, mais la pression de son pied s'accentuait et Georges comprit l'avis muet.

— Une banque étrangère, répéta Paul Roberval, je n'aime pas beaucoup cela.

— Hé . . . hé . . . c'est de bonne guerre: vaincre l'ennemi avec ses propres capitaux.

L'usinier baissa la tête, réfléchissant.

La pression du pied d'Alfred sur celui de Georges devint une souffrance et la fourchette se balança énergiquement de gauche à droite. L'ingénieur comprit l'urgence d'une intervention et s'y hasarda:

— C'est bien scabreux, dit-il.

Alfred étouffa un soupir, posa sa fourchette sur le bord de son assiette et retira son pied.

L'usinier connaissait l'extrême délicatesse de Georges. Il fut étonné de le voir prendre part à une conversation dont les accords ne l'intéressaient pas. Il le regarda et lui vit un front soucieux. Une intuition le fit tenir sur ses gardes, il répondit lentement:

— Evidemment, battre la concurrence étrangère avec de l'argent étranger est tentant, mais quelles seraient les conditions?

L'usurier ne se vantait pas en se qualifiant de **fin renard.** Il eut un geste évasif et déclara:

— Hé . . . hé . . ., mon cher, je suis comme vous, je les ignore. Vous me demandez cinquante mille francs que je n'ai pas. Voulant vous obliger, je pense à un consortium de capitalistes étrangers qui veut placer des fonds dans l'industrie et je vous en parle . . . hé, hé . . . je vous en parle comme on m'en a parlé.

— Voyez ceux qui vous ont entretenu de cette affaire, fit Paul Roberval, en se levant. Si les conditions ne m'étranglent pas en ayant l'air de vouloir me sauver, je ne dis pas non.

— Je vous reconduis, déclara Georges en se levant à son tour; une promenade après le dîner est le meilleur digestif.

Dehors, l'industriel demanda:

— Pourquoi avez-vous dit tout à l'heure qu'un prêt étranger était scabreux?

— Pour que vous réserviez votre réponse.

— Je ne pouvais pas répondre par l'affirmative sans savoir ce qu'on exigerait de moi.

"Cependant, ajouta-t-il soucieusement, cet argent m'est nécessaire pour aboutir, car nous réussirons, n'est-ce pas? Vous avez confiance?

Le jeune homme sentit de l'angoisse dans la demande de son directeur. Il le rassura:

— N'en doutez pas, mais, continua-t-il en changeant de ton, arrêtons-nous ici et attendons; cette ruelle est sombre à souhait et nous pourrons voir sans être vus.

— Voir . . . qui ou quoi? fit Roberval étonné.

— Alfred Holmein. Ordinairement, après le dîner, il classe quelques papiers ou travaille encore. Je ne crois pas qu'il tarde ce soir, car il doit penser que nous l'attendons.

— Nous . . . répéta l'usinier.

— Chut! . . . dit Georges vivement, quelqu'un vient.

Un pas vif se faisait entendre au bout de la rue et bientôt les deux hommes reconnurent Alfred Holmein qui se pressait vers sa demeure. Cependant, il jetait de fréquents regards autour de lui comme s'il cherchait quelqu'un ou craignait d'être suivi.

Georges l'appela à mi-voix au moment où il passait devant la ruelle.

Le jeune homme eut un dernier regard derrière lui et dit vivement:

— J'ai à vous parler, mais pas ici, ni chez moi, ni chez vous. Je me méfie de **lui**, partout.

Sans transition, il demanda:

— Connaissez-vous la maison de Moulay-Magbred?

— Je la connais, déclara Paul Roberval.

— Allez m'y attendre. Le mot de passe est **khamsa fi ainck**(1).

— Que de mystère, murmura l'usinier en regardant s'éloigner le jeune homme.

— C'est que les précautions sont bonnes à prendre avec Charles Lescar, répondit Georges.

— Vous en parlez comme d'un bandit.

— J'ai appris d'étranges choses sur lui et, vous-même, vous devez en connaître.

— Beaucoup, c'est vrai, mais il fut le seul homme de Fez qui me prêta un appui généreux, je n'ose dire désintéressé, car les intérêts que je paye sont lourds, mais enfin il m'aida . . . Nous voici arrivés au rendez-vous, ajouta Roberval, frappons et prononçons le **sésame.**

Un guichet glissa dans la porte et une face noire apparut pendant qu'une voix douce murmurait:

— Le maître est couché et chacun dort dans la maison. Seule, Fama Yousef, veille sur le sommeil de tous.

Déjà le guichet se refermait, lorsque l'usinier, y collant son visage, prononça à mi-voix:

— **Khamsa fi ainck** . . .

— **Allah, akhbar,** répondit la voix douce.

La porte s'ouvrit et, au bout d'un long couloir, les deux hommes aperçurent un patio éclairé seulement par la lueur tombant des étoiles.

Paul Roberval marcha le premier. Il connaissait la maison pour l'avoir visitée, comme étant l'une des curiosités de Fez, au début de son séjour au Maroc. Les étrangers n'y étaient admis qu'avec difficulté et n'avaient pas le droit de demeurer dans le patio où les indigènes, assis sur d'épais tapis, buvaient lentement leur café maure en fumant gravement.

Un nègre fit gravir un escalier aux nouveaux venus et, arrivé sur la galerie qui dominait le patio, il demanda à l'usinier:

— Un homme ne t'attend-il pas?

— Peut-être, mais alors il me précède à peine, répondit Roberval.

— Regarde si tu connais celui-ci, fit le nègre en poussant une porte.

Assis à la mode arabe sur un tapis, Alfred Holmein fit signe aux arrivants d'entrer.

La galerie qui courait le long des logettes était étroite et permettait de voir ce qui se passait dans le patio. Le pied de l'escalier qui conduisait à cette espèce de balcon était dans l'axe du regard et Alfred ne le perdit pas des yeux.

— Les danses ne sont pas commencées, dit-il, nous avons le temps de parler, car, tout à l'heure, nous devrons nous taire pour ne pas attirer l'attention sur nous.

"Monsieur Roberval, poursuivit-il d'une voix brève, depuis que j'occupe le poste de secrétaire chez M. Lescar, j'ai vu bien des misères et bien des iniquités sans que j'aie jamais cherché à soulager les premières et à empêcher les secondes . . . Mon coeur était fermé à la pitié, car nulle misère morale n'est plus torturante que la mienne et j'ai souffert, je souffre toujours d'une injustice. . .

"Mais M. Leclère a sauvé la vie de ma mère; vous l'avez reçue chez vous, l'avez soignée et je vous en suis reconnaissant. C'est pourquoi je ne vous laisserai pas aller à votre perte.

"Ce soir, vous êtes venu demander cinquante mille francs à M. Lescar. Il vous a menti en vous répondant qu'il ne les avait pas. Un consortium de la métallurgie de Westphalie lui a remis trois cent mille francs, il y a huit jours, et cet argent vous est destiné.

— Mais . . . murmura l'usinier.

— Laissez-moi vous expliquer. Les danses ne tarderont pas et je devrai me taire. Les ferronniers de Westphalie se sont émus de la concurrence que vous leur faites. Cette concurrence est presque nulle encore, mais ils la prévoient redoutable dans un avenir prochain et ils ont résolu de vous couler.

— En m'offrant de l'argent . . .

— Toute la correspondance d'affaires passe par mes mains et, si je ne vous ai pas prévenu plus tôt, c'est que j'ignorais que c'était de vous qu'il s'agissait. Les lettres disaient simplement **notre concurrent** sans vous nommer. La tactique est simple. On connaît vos embarras d'argent et vos difficultés de placement — ceci fort probablement par Charles Lescar. — Toutes vos créances devaient être rachetées par le consortium qui vous consentirait un dernier prêt de la somme que vous demanderiez, mais vos premiers effets arrivent à échéance dans six mois. Pendant ce temps on vous desservait auprès des indigènes, les empêchant d'acheter, et, dans six mois, acculé, ne trouvant plus de crédit, vous étiez à la merci de vos prêteurs.

— C'était assez bien imaginé, mais mon usine vaut plus de deux cent mille francs. Je la vendais et les remboursais.

— Vous vendiez . . . le consortium faisait racheter par M. Lescar et le tour était joué.

— Alors les cinquante mille francs sur lesquels je comptais. . .

— Ne les acceptez pas de Charles Lescar, ils seraient votre perte . . .

Paul Roberval baissa la tête et une larme coula sur sa joue pâlie.

— Il me faut cet argent, pourtant, murmura-t-il, il me le faut si je veux résister et vaincre.

Un nègre ouvrait la porte de la logette, au même moment, et déposait sur le seuil un panier rempli de figues fraîches et de gâteaux de miel nommés **hadda.**

— Voici le moment des danses, déclara Alfred, ne partons pas, car nous éveillerons l'étonnement; buvons notre infusion de menthe et prenons part à la fête du patio.

Penché à l'oreille de Roberval, il ajouta:

— Soyez discret sur ce que je vous ai appris, vous me perdriez sans vous sauver.

Passant son bras sous celui de Georges, Alfred poursuivit:

— Approchons; cette scène est curieuse pour un Européen.

(A Suivre)

(1) "Mes cinq doigts dans ton oeil", formule de l'exorcisme contre le mauvais oeil.

Autour de la Ferme

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Renouvellement de l'offre d'aide pour l'achat d'animaux d'engrais

L'offre d'aide pour l'encouragement à l'engraissement en hiver de jeunes boeufs et de jeunes agneaux dans ces districts du Canada où les fourrages sont abondants, a été renouvelée par l'Hon. J. G. Gardiner, Ministre fédéral de l'Agriculture. Cette offre s'applique du 1er août au 31 décembre 1936. Elle pourvoit à l'octroi d'un billet simple de chemin de fer, et à des frais raisonnables de voyage à tout cultivateur, de toute partie du Canada, qui achète un ou plusieurs wagons de jeunes boeufs d'engrais ou d'agneaux conformément aux conditions posées par la Division de l'Industrie animale du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Les cultivateurs des provinces des Prairies doivent s'adresser au représentant de la Division fédérale de l'industrie animale à l'un ou l'autre des parcs à bestiaux que voici: Union Stock Yards, St-Boniface, Man.; Nord de la Saskatchewan, Co-operative Stock Yards, Prince-Albert, Sask.; Sud de la Saskatchewan, Co-operative Stock Yards, Moose Jaw, Sask.; Union Stock Yards, Saskatoon, Sask.; Edmonton Stock Yards, Edmonton, Alta.; et Alberta Stock Yards, Calgary, Alberta.

Rappelons à tous ceux qui désirent profiter de cette offre qu'ils doivent se mettre parfaitement au courant des conditions nécessaires. L'offre ne s'applique pas aux expéditions achetées pour la spéculation et tous les animaux achetés doivent être reçus à l'inspection, quant au type et à la qualité, par l'agent du parc à bestiaux de la Division fédérale de l'industrie animale pour que l'acheteur puisse avoir droit à l'aide pourvue aux termes de ce système. Rappelons également que tous ceux qui désirent profiter de cette offre doivent voir l'agent de la Division aux parcs à bestiaux avant d'acheter, car il ne sera pas accordé d'aide sur les expéditions non certifiées. Pour tous autres renseignements au sujet de cette offre, s'adresser à R. S. Hamer, Commissaire-adjoint, Division de l'industrie animale, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Moyens de détruire les limaces de jardin

Les limaces de jardin pullulent souvent sur les terres fortes où elles endommagent beaucoup les fèves, les choux, les choux-fleurs et les autres récoltes. Comme pour beaucoup d'autres bêtes, il est plus facile de les détruire en s'y prenant de bonne heure, avant qu'elles se soient multipliées. Il faut saupoudrer avec de la chaux hydratée les plantes infestées et les limaces elles-mêmes le soir, après le coucher du soleil, lorsque ces bêtes ont commencé à se nourrir. Il faut avoir bien soin de recouvrir le dessus et l'envers des feuilles et la surface du sol dans le voisinage immédiat des plantes.

La chaux hydratée n'est bonne qu'à condition d'être employée sous forme de poudre sèche légère. Elle durcit quand elle exposée à l'humidité et est sans effet sur les limaces dans cet état. Pour cette raison, quelques légères applications de chaux à intervalles de trois à quatre jours ont beaucoup plus d'effet qu'une forte dose, à longs intervalles.

Un autre moyen répressif souvent recommandé est de pulvériser les plantes parfaitement avec de la bouillie bordelaise. Cette substance repousse les limaces, et si le feuillage en est complètement recouvert, beaucoup des limaces n'attaqueront que les mauvaises herbes poussant dans les champs adjacents.

Pour sauvegarder l'état sanitaire des viandes

L'inspection des viandes et des produits alimentaires faits de viandes est une mesure de santé publique qui, comme tous les autres services publics, procède du fait que le public admet la nécessité d'une loi pourvoyant aux moyens de sauvegarder la santé de la race humaine. En général, dit le Dr F. H. S. Lowrey, du service sanitaire des animaux du Ministère fédéral de l'Agriculture, dans la "Revue agronomique," la population admet que le but fondamental du gouvernement est de faire pour le peuple en général ces choses que les gens ne pourraient faire eux-mêmes individuellement.

Au Canada, le service d'inspection des viandes et des produits alimentaires faits de viandes est conduit par le Service sanitaire des animaux, sous l'empire de la Loi des viandes et des conserves alimentaires. Comme cette loi est un statut fédéral, elle est limitée dans son application, car la Loi de l'Amérique britannique du Nord prescrit que les questions se rapportant à la santé publique sont sous le contrôle des provinces. Les prescriptions de la loi ne peuvent donc être mises en vigueur que dans ces établissements qui s'occupent du commerce interprovincial ou d'exportation. Il y a actuellement quelque 60 établissements au Canada sous une surveillance continue, dont 16 ne fonctionnent que pendant la saison. Les viandes ou les produits de viande ne peuvent être expédiés en dehors d'une province ou en dehors du Canada que si ceux qui préparent ces produits remplissent en tous points les conditions posées par la loi et les règlements.

L'objet de la loi et des règlements est de protéger le consommateur contre les viandes contaminées et malades, d'assurer le maintien de bonnes conditions sanitaires, et la conduite hygiénique des opérations, de maintenir la pureté des produits et l'étiquetage exact, et de prévenir la propagation des maladies contagieuses. Dans l'exécution de ce programme, l'inspection n'est accordée qu'à ces établissements qui se conforment strictement à tous les règlements, et tous les lieux—cours, parquets et étables—sont l'objet d'une surveillance continue de la part des agents du Service sanitaire des animaux du Ministère fédéral de l'Agriculture. Tous les animaux sont inspectés par ces agents avant d'être abattus et l'on en fait une autopsie très stricte immédiatement après l'abattage. Cette autopsie est suivie d'une surveillance rigoureuse de tous les détails pendant les heures de travail, jour et nuit, dans le salage, la mise en boîtes, la cuisson ou les autres procédés, les manutentions, l'emballage et l'expédition de toutes les viandes et produits de viande. Les ingrédients servant au salage, les épices, etc., ne peuvent être employés que s'ils sont approuvés par le gouvernement fédéral. Même les wagons de chemin de fer et tous les véhicules qui portent des viandes doivent être nettoyés sous surveillance.

Toutes les viandes inspectées portent la marque "Canada approuvé," de sorte que le public canadien peut acheter ces viandes sur les marchés locaux dans la certitude que tout ce qu'il est possible de faire pour en assurer la pureté a été fait.

Sauvegardez votre santé

Les fruits et les légumes sont nécessaires au maintien de la santé; ils devraient paraître sur la table toute l'année et à tous les repas de la journée. Pour faire provision de fruits, il faut s'y prendre à bonne époque. C'est maintenant qu'il faut se préparer pour l'hiver prochain. La préparation des conserves est l'un des travaux domestiques les plus utiles, et la bonne conservation des vivres dépend de la destruction des bactéries, des levures et des moisissures et des précautions prises pour les empêcher de se développer. Pour obtenir ce résultat, il faut faire chauffer les denrées alimentaires jusqu'au point voulu pour détruire les organismes et empêcher l'entrée d'autres organismes.

Le sucre, le sel, le vinaigre aident à la conservation des vivres, mais l'expérience pratique de plusieurs années a démontré que le meilleur moyen de faire les conserves à la maison est de stériliser les aliments dans les bocaux où ils doivent être conservés. C'est là un moyen plus facile que l'ancienne méthode de chaudière ouverte et le produit conserve mieux également sa couleur naturelle, sa forme et sa saveur. Point n'est besoin d'un nombreux matériel. Quelques ménagères se servent de bouilloires à vapeur, d'autres préfèrent le four à réglage automatique, d'autres encore préfèrent le bain-marie. Naturellement, la chaudière à pression est la plus rapide, mais ce n'est pas toutes les ménagères qui ont une chaudière à pression.

Voici quelques détails sur lesquels il est bon d'insister:

1. N'employez que des produits frais.
2. Ne préparez que de petites quantités à la fois, embouteillez et stérilisez aussitôt que possible après le blanchiment.
3. Essayez tous les bocaux avant de vous en servir.
4. Achetez de nouveaux anneaux de caoutchouc tous les ans. Essayez chaque caoutchouc avant de vous en servir. Veillez à ce que les caoutchoucs s'ajustent bien au bocal employé: caoutchoucs larges pour les bocaux à couvercles à ressort—caoutchoucs étroits pour les bocaux à couvercle vissé.
5. Si vous vous servez du bain-marie, tenez les bocaux couverts d'eau—au moins 2 pouces par-dessus.
6. Tenez l'eau toujours bouillante ou le four à une chaleur régulière.
7. Servez-vous de méthodes approuvées ou donnez le temps voulu pour la stérilisation.
8. Sortez les bocaux à la fin de la période requise.
9. Bouchez les bocaux immédiatement.
10. Lorsqu'ils sont refroidis, mettez-les dans un endroit sec, frais et sombre.

Toutes les instructions nécessaires pour les conserves sont données dans le bulletin 534, "Conserves de fruits et de légumes," qui est actuellement sous presse et qui sera prêt à être distribué dans quelques semaines par le Bureau de Publicité et d'Extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Les conserveries commerciales de fruits et de légumes au Canada se trouvent surtout en Ontario, en Colombie-Britannique, et dans le Québec, où les conditions de climat sont favorables. Les principaux fruits mis en conserves en Ontario sont les pommes, les poires, les prunes, les pêches, les cerises, la rhubarbe, les groseilles et les fraises. La Colombie-Britannique produit aussi des abricots et des mûres Logan. Les légumes mis en conserve comprennent les tomates, les pois, le blé d'Inde, les fèves, les betteraves, les carottes, les citrouilles, les épinards et les asperges.

AU SACRE-COEUR

Funérailles de Mme A. J. Bruyère

Le 5 août, à l'hôpital de la Miséricorde, au courant de la journée, Mme Bruyère, épouse de M. A.-J. Bruyère, imprimeur, rendait son âme à Dieu, après une très grave opération d'urgence.

La famille Bruyère a vécu dans Winnipeg depuis 1905, et ses membres sont des fidèles de la paroisse du Sacré-Coeur.

Depuis longtemps la maladie continuelle empêchait cette bonne dame de se mêler d'une façon intense aux activités paroissiales.

Epouse et mère de grand coeur, elle a peut-être fait plus que d'autres par ses souffrances patiemment acceptées.

Sachant que son heure était comptée, elle fit généreusement le sacrifice de sa vie et mourut paisiblement, munie des sacrements de la Sainte Eglise.

Le service funéraire eut lieu dans notre église du Sacré-Coeur, samedi le 8 août. Le R. P. Desautels, O.M.I., chantait le service; au choeur assistaient les RR. PP. Jubinville, O.M.I., curé, et J.-O. Plourde, O.M.I.

Les porteurs étaient MM. J.-A. Rhéaume, N. Leduc, J. Lavoie, E. Lalonde, R. Thibault, J.-A. Flamand.

La défunte laisse M. A.-J. Bruyère, son époux, et trois fils: Charles, Paul et Georges. De plus, une soeur, Soeur Lamarche, des Soeurs Grises de Montréal, et ses frères, J.-N. Lamarche et J.-B. Lamarche de Saint-Henri de Montréal, et N. Lamarche, de Belleville, Ont.

Assistaient aux funérailles parmi les parents: M. Léon Bruyère et ses quatre enfants, de Letellier, Mme Henri Bruyère, de Saint-Laurent.

Nos plus sincères sympathies à cette famille éprouvée.

• • •

Funérailles de M. A.-B. Desrochers

Atteint de cancer depuis près d'un an et alité depuis trois mois, c'est un vieux et fidèle paroissien du Sacré-Coeur qui vient de mourir dans la personne de M. A.-B. Desrochers, de l'avenue William.

M. Desrochers assista à la naissance de la paroisse française de Winnipeg il y a trente ans. De taille herculéenne, il était le type du Canadien français spirituel, franc patriote et chrétien.

M. Desrochers fut longtemps président de la Société Saint-Jean-Baptiste et de la Société Saint-Vincent de Paul. Il fut membre de la Commission scolaire pendant quatorze ans. C'est lui qui, il y a une douzaine d'années, construisit notre salle paroissiale attenante à l'église.

Partisan inlassable de la paix, de l'harmonie et de l'entente entre paroissiens, il laisse un très grand nombre d'amis. C'est le type du soldat valeureux de la vieille garde qui descend dans la tombe. Quel dommage que ces bons ouvriers de la première heure doivent nous quitter! La pensée que c'est pour un monde meilleur seule nous console. Grande sera sa récompense, car il fut un homme de bien, et la souffrance aiguë des dernières semaines endurées avec héroïsme faisait penser à son Maître et Seigneur Jésus expirant sur la Croix de douleurs.

Lui survivent: Mme A.-B. Desrochers, son fils M. A.-B. Desrochers, et deux filles, Mme E. Morin et Mme Thibault.

Les funérailles eurent lieu au milieu d'un grand concours de paroissiens et d'amis. Le R. P. Jubinville, O.M.I., curé, chanta le service, assisté des RR. PP. Plourde et Dussault, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

Assistaient au choeur: Mgr Jubinville, curé de la cathédrale de St-Boniface, M. l'abbé Edmondson et le R. P. W. Vézina, ancien curé du Sacré-Coeur.

Les porteurs furent: J.-B. Lauzon, Ernest Guertin, J.-H.-N. Léveillé, Victor Guilbert, J.-A. Rhéaume et P. Villeneuve.

Sous l'habile direction de Mme Georges La Flèche, la chorale du Sacré-Coeur fit les frais de chants spéciaux.

Que la famille si durement éprouvée veuille bien accepter l'expression de nos très vives condoléances.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A vendre — Graines de trèfle d'odeur No 1 à $2.75 les cent livres. Graines de millet, sibérien No 1, $3.25 les cent livres. L.-A. Tougas, Ferme des Pères Oblats, Saint-Adolphe, Man.





M. A.-B. Desrochers, l'un des pionniers de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Chevaliers de Colomb

CONSEIL PROVENCHER

Nous avons appris avec un vif regret la mort à Saint-Léon de Mme Jubinville, mère du R. P. D. Jubinville, O.M.I., membre et Chapelain du Conseil. Nos sincères sympathies.

• • •

Notre grand chevalier J.-E. Dumas, de même qu'un bon nombre d'autres membres et leurs familles sont en vacances à un lac ou à l'autre. Qu'ils en profitent et qu'ils s'amusent bien, car une année assez rude les attend.

• • •

La seule assemblée du mois d'août sera tenue jeudi le 13 à 8 h. 30 précises.

Dimanche le 26 juillet, une quinzaine ou plus de nos membres de la ville et de la campagne se sont rendus à Letellier à l'occasion du dévoilement d'une plaque commémorative à La Jemmeraye. Tout était excellemment organisé par le directeur local, M. Léon Bruyère. Somme toute, une fête inoubliable. Nos visiteurs en ont profité pour arrêter offrir les hommages du Conseil Provencher à M. l'abbé A. Laurin, curé de Letellier et membre du Conseil d'International Falls.

• • •

Le conférencier J.-E. Perras doit partir ces jours-ci avec sa famille pour un voyage en auto à Montréal et autres endroits de la vieille province.

• • •

Nous apprenons avec plaisir que le jeune fils du député grand chevalier Edouard Blanchard, si horriblement brûlé il y a quelques trois semaines, est en bonne voie de guérison.

PETITES NOTES

Nous sommes heureux d'apprendre que le R. P. Vézina O.M.I., ancien curé du Sacré-Coeur, est de retour dans l'Ouest, après avoir passé une année dans la province de Québec. Sa santé se trouve passablement rétablie et il partira ces jours-ci pour aller occuper le poste d'économe à l'Ecole industrielle de Fort Francis.

Les rebelles espagnols ne veulent pas des princes

BURGOS, Espagne—Tout membre de l'ancienne famille royale d'Espagne qui mettra le pied en territoire rebelle sera emprisonné par le général Emilio Mola, commandant des rebelles fascistes du nord, annoncent aujourd'hui des officiers de son état-major.

Mola dit que la rébellion est un mouvement national et non pas monarchiste.

Ses officiers expliquent qu'il craint que la présence de membres de la famille des Bourbons n'amène des dissensions entre les factions royaliste et non-royaliste de l'armée des insurgés.

De l'or espagnol en France

Londres—Le gouvernement de la république espagnole a envoyé en France, depuis le commencement de la guerre civile, il y a de cela vingt-cinq jours, des quantités d'or qu'on estime à environ $3,750,000 au total.

Dans les journaux

Le journal royaliste **ABC**, qui est tombé aux mains du Front populaire, vient de paraître à nouveau sous cette étiquette.

Le journal **El Sindicalista**, révolutionnaire, est imprimé dans les ateliers du vieil organe monarchiste **La Epoca**.

Le journal **El Debate** a été remplacé par un journal de la Gauche républicaine composé à l'"imprimerie même de l'**El Debate**."

Pas de messe à Madrid

Le 26 juillet, deuxième dimanche de la révolution, aucune messe n'a été célébrée à Madrid, en prévision d'incidents possibles.

Le monastère de Montserrat transformé en sanatorium

Le gouvernement catalan a pris possession du célèbre monastère de Montserrat pour le transformer en sanatorium pour tuberculeux.

Les religieuses qui faisaient office d'assistantes dans les établissements de bienfaisance de Barcelone ont été toutes remplacées par du personnel laïque féminin.

A Huelva, toutes les églises ont été brûlées et pillées, et les objets sacrés jetés dans la rue.

Le mariage est préférable

Les maladies mentales sont moins fréquentes chez les gens mariés!

Ce n'est pas d'aujourd'hui que cette constatation a été faite. Mais le département des maladies mentales de Boston donne de nouvelles preuves de sa justesse.

D'une étude de 61,222 cas admis pour la première fois dans des institutions pour les maladies mentales dans le Massachusetts et le New York durant cinq ans, il conclut que les divorcés fournissent une plus grande proportion. Viennent ensuite les veufs et les veuves, puis les célibataires.

Les officiers du département concluent avec raison que la vie conjugale procure les éléments d'équilibre nécessaires dans la vie mentale, physique, émotive et sociale. D'autre part, les gens mariés ont plusieurs stimulants extérieurs qui sont hostiles au repliement sur soi-même.

Rassemblement international des anciens combattants catholiques à Lourdes

PARIS—Le rassemblement international des anciens combattants catholiques à Lourdes prend une ampleur que les organisateurs eux-mêmes n'avaient pas prévue.

Nous pouvons indiquer, dès aujourd'hui, que la réponse des pays étrangers dépasse de beaucoup en effectifs celle de 1934 et qu'aucun pays ex-belligérant ne manquera à l'appel. Certaines délégations atteindront ou dépasseront le chiffre de 2,000. Allemands, Autrichiens, Hongrois, compteront plusieurs centaines. Quant aux Français, ils seront transportés par plus de 46 trains.

On escompte un concours de plus de 150,000 anciens combattants de tous pays.

Environ 25 cardinaux, archevêques et évêques de divers pays conduiront cette imposante caravane.

Un phénomène allemand

Tous les restaurants et brasseries de Munich s'apprêtent à fêter le centenaire de la naissance de Johann Ketzler, champion des mangeurs de Bavière qui, entre autres exploits restés fameux, mangea cent saucisses en deux heures et un boeuf de mille livres en quarante-deux jours. Mais il ne devint un héros que le jour où sur une place de Munich, en présence de milliers de ses compatriotes qui l'acclamaient, il engloutit en moins de deux heures, cinq livres . . . de foin! Gargantua, si spirituel dans sa rabelaisienne truculence, n'eût pas mangé de ce pain-là, qui semblerait plutôt approprié au rustique appétit de l'âne de Buridan.

Les horloges parlantes

Depuis février 1933 les Parisiens ont à leur disposition des horloges parlantes, qui énoncent l'heure exacte toutes les dix secondes et qu'on entend au téléphone en demandant la communication voulue. L'exemple a été contagieux: il y a maintenant des horloges parlantes à Bruxelles, en Suisse, en Italie, en Suède, en Pologne, en Angleterre, en Argentine. On dit qu'à Paris 13,000 personnes demandent quotidiennement la communication des horloges parlantes, et cela bien que la T.S.F. donne plusieurs fois par jour l'heure de l'Observatoire.

Une des modifications apportées à la Loi des viandes et des produits alimentaires du Canada est que l'entrée au Canada des gélatines non comestibles, colles, graisses, suif ou autres matières grasses, viandes ou produits de viandes, n'est permise que si le nom du fabricant est clairement indiqué sur les barils, avec les mots "Non comestible—Impropre à la consommation."

Le classement des porcs abattus au Canada se développe de plus en plus, à mesure que les facilités augmentent. Pendant les 29 premières semaines de 1936 qui finissaient au 16 juillet, 141,166 porcs ont été classés par carcasses ou à la pente, contre 41,729 pendant la même période de 1935. Le nombre total de porcs classés en vie et en carcasses pendant les 29 premières semaines de 1936 a été de 1,811,095, soit une augmentation de 205,979 porcs sur les 29 semaines de 1935.

Ceux qui se sacrifient à tous et toujours sont encore ceux qui savent le mieux et le plus aimer.

G. M. SENCIER

Les sous-profits du porc donnent de gros profits

Il ne se perd pas grand'chose du porc dans l'industrie moderne aujourd'hui. Au Canada seul, les sous-produits du porc que l'on considérait jusqu'ici comme des déchets grossissent de plusieurs millions de dollars le revenu de l'industrie animale. Ces sous-produits comprennent les peaux, dont on fabrique les soies, la peau de cochon, le poli, les poils frisés, le rembourrage, réducteur pour plâtre, feutre, colle, saucisses, gélatine, gants, courroies, portefeuilles et contre-forts de chaussures.

Les graisses entrent dans la fabrication des saindoux de l'oléomargarine, du saindoux benzoïné, des onguents, cosmétiques, rissoles, aliments pour volailles et bestiaux, engrais chimiques, viandes cuvées, graissés, stéarine, acide stéarique, huiles grasses, lubrifiants, huiles à machines, bougies, gélatine, huile rouge, teintures pour le bois, acides graisseux, goudron pour toitures et pavages, polis de métal et savons. Parmi les nombreux autres sous-produits, il y a les préparations pharmaceutiques comme la pepsine, les pilules médicinales, la suprarénaline et l'insuline. Ces sous-produits, ainsi que beaucoup d'autres sous-produits du porc, s'ajoutent aux nombreux produits alimentaires qui viennent du porc sous forme de jambon, bacon, lard, langue, coeur, foie, rognons et charcuteries.

Le Canada sera représenté d'une façon adéquate à l'exposition de l'Empire qui sera tenue à Johannesburg, Afrique-Sud, du 15 septembre 1936 au 15 janvier 1937. L'agriculture canadienne et ses produits occuperont une place bien en vue.

POUR RIRE

Au musée

— Quel âge peut bien avoir cette momie, papa!

— Je n'en sais rien . . . une femme n'a pas toujours l'âge qu'elle paraît.

• • •

Définition

— Dis papa, qu'est-ce qu'un concours agricole?

— Mon enfant, c'est quelque chose comme un concours de beauté . . . pour les vaches.

• • •

Pour empêcher le lait de tourner

La cuisinière.—Quel ennui! Voilà encore le lait qui a tourné!

Mimi. — Vous devriez le faire bouillir dans une casserole carrée.

• • •

Quiproquo

— Petit, cours à l'auberge dire à ton père que j'arrive avec une nombreuse société et que je retiens toutes les tables.

— Toute l'étable! Combien donc que vous êtes de bêtes?

Impertinence

Le professeur.—Savez-vous qu'à votre âge, Washington était à la tête de sa classe?

L'élève.—Oui, et quand il avait votre âge, il était président des Etats-Unis.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS